

ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE

ANNALI

SEZIONE DI

ARCHEOLOGIA E STORIA ANTICA

DIPARTIMENTO DI STUDI DEL MONDO CLASSICO
E DEL MEDITERRANEO ANTICO

XV

Napoli 1993

Comitato di Redazione

Giancarlo Bailo Modesti, Ida Baldassarre, Irene Bragantini, Luciano Camilli,
Anna Maria D'Onofrio, Bruno d'Agostino, Luigi Gallo, Patrizia Gastaldi,
Emanuele Greco, Giulia Sacco

Segretaria di redazione: Ilaria D'Ambrosio

Direttore responsabile: Bruno d'Agostino

NORME REDAZIONALI DI AIONArchStAnt

I contributi vanno redatti in due copie, in cartelle di 30 righe, ciascuno di 65 battute. Di essi va inoltre redatto un breve riassunto (max 1 cartella).

Documentazione fotografica: le fotografie, in bianco e nero, devono possibilmente derivare da riprese di originali, e non di altre pubblicazioni; non si accettano fotografie a colori e diapositive. Unitamente alle foto deve pervenire una garanzia di autorizzazione alla pubblicazione, firmata dall'autore sotto la propria responsabilità.

Documentazione grafica: la giustezza delle tavole della rivista è max cm 14,5 x 21,5; pertanto l'impaginato va organizzato su multipli di queste misure, curando che le eventuali indicazioni in lettere e numeri e il tratto del disegno siano tali da poter sostenere la riduzione. Il materiale per le tavole deve essere completo di didascalie.

Le documentazioni fornite dagli autori saranno loro restituite dopo l'uso.

Gli autori riceveranno n. 25 estratti del proprio contributo.

Gli estratti eccedenti tale numero sono a pagamento.

Gli autori dovranno sottoscrivere una dichiarazione di rinuncia ai diritti di autore a favore dell'Istituto Universitario Orientale.

Le abbreviazioni bibliografiche utilizzate sono quelle dell'*American Journal of Archaeology*, integrate da quelle dell'*Année Philologique*.

Degli autori si cita la sola iniziale puntata del nome proprio e il cognome, con la sola iniziale maiuscola; nel caso di più autori per un medesimo testo i loro nomi vanno separati mediante trattini. Nel caso del curatore di un'opera, al cognome seguirà: (a cura di). Tra il cognome dell'autore e il titolo dell'opera va sempre posta una virgola.

I titoli delle riviste, dei libri, degli atti dei convegni, vanno in corsivo (sottolineati nel dattiloscritto).

I titoli di articoli contenuti nelle opere sopra citate vanno indicati tra virgolette singole, come pure la locuzione 'Atti...', quella 'catalogo della mostra...' e le voci di lessici, enciclopedie, ecc.; vanno poi seguiti da: in. I titoli di appendici o articoli a più mani sono seguiti da: *apud*.

Nel caso in cui un volume faccia parte di una collana, il titolo di quest'ultima va indicato tra parentesi.

Al titolo del volume segue una virgola e poi l'indicazione del luogo — in lingua originale — e dell'anno di edizione.

Al titolo della rivista seguono il numero dell'annata — sempre in numeri arabi — e l'anno, separati da una virgola; nel caso la rivista abbia più serie, quest'indicazione va posta tra parentesi dopo quella del numero dell'annata.

Eventuali annotazioni sull'edizione o su traduzioni del testo vanno dopo tutta la citazione, tra parentesi tonde.

Se la stessa citazione compare nel testo più di una volta, si utilizza un'abbreviazione costituita dal cognome dell'autore seguito dalla data di edizione dell'opera, salvo che per i testi altrimenti abbreviati, secondo l'uso corrente nella letteratura archeologica (p. es., per il Trendall, *LCS*, *RVAP* ecc.).

L'elenco delle abbreviazioni supplementari va dattiloscritto a parte.

Le parole straniere, salvo i nomi dei vasi, vanno in corsivo.

L'uso delle virgolette singole è riservato unicamente alle citazioni bibliografiche; in tutti gli altri casi vanno adoperate le virgolette doppie « ».

Per i testi scritti al computer si richiede l'invio del dischetto, specificando l'ambiente (Macintosh, IBM) e il programma di scrittura adoperato.

Abbreviazioni:

Altezza: h.; ad esempio: ad es.; bibliografia: bibl.; catalogo: cat.; centimetri: cm.; circa: ca.; citato: cit.; colonna/e: col./coll.; confronta o vedi: cfr.; diametro: diam.; dottore/dottoressa: dott.; eccetera: ecc.; edizione: ed.; *et alii*: *et al.*; fascicolo: fasc.; figura/e: fig./figg.; frammento/i: fr./frr.; inventario: inv.; larghezza: largh.; lunghezza: lungh.; metri: m.; numero/i: n./nn.; pagina/e: p./pp.; professore/professoressa: prof.; ristampa: rist.; secolo: sec.; seguente/i: s./ss.; serie: S.; sotto voce/i: s.v./s.vv.; supplemento: suppl.; tavola/e: tav./tavv.; tomba: t.; traduzione italiana: trad. it.

Non si abbreviano: *idem*, *eadem*, *ibidem*; in corso di stampa; nord, sud, est, ovest; nota/e; *non vidi*.

a Georges Vallet

« Vedete che, secondo una mia vecchia fissazione, associo sempre... i dati dell'archeologia e le conclusioni storiche, ribadendo, senza riprendere un'annosa discussione, che tutte le fonti archeologiche, come le fonti filologiche, dovrebbero essere a monte a disposizione di chi deve fare un quadro storico ».

In queste righe contenute nella relazione conclusiva del 26° Convegno di Taranto (*Lo Stretto crocevia di culture*, Napoli 1993, p. 731) scritte poco più di un anno fa, si può ritrovare, sotto quell'apparenza fintamente semplicistica, il grande tema di fondo della ricerca storico-archeologica degli ultimi cinquant'anni, quello al quale totalmente si informa la biografia scientifica di Georges Vallet.

A poche settimane dalla Sua scomparsa, mentre ancora emozioni ed incredulità si accompagnano al rimpianto per gli affetti e la simpatia che seppa sempre suscitare, vorrei qui ricordare, nel modesto tentativo di esemplificare la portata profondamente innovativa della Sua ricerca e del Suo impegno intellettuale, alcuni capisaldi, specialmente negli studi sulla colonizzazione greca in Occidente. G. Vallet vuol dire innanzitutto Megara Hyblaea ed in questa impresa il Suo nome è indissociabile da quello del Suo grande compagno ed amico F. Villard. Megara è stato e rimane il cantiere pilota nella storia delle ricerche sulla città greca, per la capacità che i suoi indagatori hanno sempre avuto di storicizzare le scoperte, di farne (merito loro) dei paradigmi, al confronto con i quali è impossibile sottrarsi, a cominciare dalle fondamentali definizioni di spazio pubblico e spazio privato (l'*agora* arcaica, le case) in una città fondata alla fine del secolo VIII a.C., fino alle classificazioni della ceramica in base alle associazioni di un sito privilegiato (le lucerne arcaiche e le celebri coppe ioniche Vallet-Villard) che sono diventati veri e propri fossili-guida nella esplorazione delle stratificazioni arcaiche nel Mediterraneo.

Con la tesi alla Sorbonne, *Rhégion et Zancle*, pubblicata a Parigi nel 1958, il Vallet entra nel novero dei grandissimi studiosi della colonizzazione, proponendo, secondo le prospettive della 'storia totale', una sintesi mirabile tra rigore filologico applicato a *tutti* i documenti disponibili ed interpretazione storica avanzatissima non solo sulle città calcidesi ma su

tutto l'Occidente al di là ed al di qua dello Stretto, ciò che gli permise, per la prima volta dopo T. J. Dunbabin, di porre le basi scientifiche di una discussione storicamente aggiornata sul commercio greco di età arcaica e classica (argomento su cui tornerà più volte in seguito, con grande onestà intellettuale e disponibilità al confronto, per rivedere e aggiornare le Sue stesse posizioni, alla luce dei progressi della ricerca). Mentre l'esplorazione di Megara (con il progetto del parco e del Museo ed il lungo e meticoloso allestimento con G. Voza delle sale megarresi del nuovo Museo di Siracusa) costituiranno, con la Sua incessante attività di organizzatore culturale e di editore (fondazione del Centre J. Bérard a Napoli e Direzione dell'École française de Rome) un impegno ininterrotto per tutta la Sua vita, nel 1967 al VII Convegno di Taranto (istituzione di cui era uno dei padri fondatori e che lo ha visto a lungo protagonista di indimenticabili dibattiti) Vallet pronuncia la celeberrima relazione su *La Cité et son territoire*.

Non è eccessivo affermare che oggi, a distanza di oltre un quarto di secolo, evento quanto mai raro nella storia della ricerca in epoca recente, il testo di G. Vallet (in *Atti Taranto 7*, 1967, Napoli 1968, pp. 67-142) resta in larghissima parte insuperato.

Fino ad allora non sistematico come campo di interessi scientifici (lo studio della campagna non attirava per niente gli archeologi, eccettuati forse solo Adamesteanu ed Orlandini in Italia) il problema della terra fu affrontato dal Vallet con la raccolta scrupolosa di una massa enorme di documenti divisa in centinaia di contributi sparsi ma soprattutto, nel momento del riordino della materia, con una impareggiabile presentazione problematica.

Fu in quella occasione che il Vallet formulò la interpretazione 'politica', quella che sarà la più accreditata in seguito, sull'origine dei grandi santuari extraurbani ed in generale mise le basi per lo studio dei rapporti tra culti, divinità e installazioni legate all'uso dello spazio agrario, con straordinaria esemplificazione e discussione di numerosi casi particolari.

Ma soprattutto è stata la relazione del Vallet (insieme a quella di un altro Suo grande Amico e nostro indimenticabile Maestro, Ettore Lepore) a porre le basi di tutti gli studi che oggi si compiono sulla città, sulla *chora* e sulla storia particolare ed originale che caratterizza l'esperienza coloniale greca in Occidente, sotto questo profilo.

Verso la fine di novembre del 1989, durante la pausa di un colloquio al Centro J. Bérard di Napoli, ricordo di aver proposto ad Entrambi di organizzare un nuovo convegno sui problemi della terra. Mi fu data la medesima, affettuosa, risposta: alla fine degli anni '60 il confronto tra marxismo e strutturalismo forniva un quadro intellettuale di riferimento. Oggi un convegno su quel tema sarebbe solo un «aggiornamento quantitativo».

EMANUELE GRECO

INDICE

M. Botto, I bronzi di produzione orientale del tumulo F di Satrium	p.	9
S. Bruni, Su un calice eburneo misconosciuto	»	23
N. Lubtchansky, La valse tragique des cavaliers sybarites selon Aristote	»	31
A. Pelosi, Premessa per la ripresa dell'indagine nel settore nord-orientale di Cuma	»	59
G. Aversa, Una cassetta « con elementi della trabeazione dorica » dal museo archeologico statale di Crotone	»	77
C. Rescigno, L'edificio arcaico del santuario di Marica alle foci del Garigliano: le terrecotte architettoniche	»	85
G. Paolucci, Due krateriskoi etruschi a figure nere da Camporsevoli sul monte di Cetona	»	109
R. Robert, Rites de protection et de défense. A propos des ossements d'un chien découverts au pied du rempart de Paestum (<i>Appendice</i> , Etude ostéologique di M. Leguilloux)	»	119
A. M. D'Onofrio, Le trasformazioni del costume funerario ateniese nella necropoli pre-soloniana del Kerameikos	»	143
L. Gallo, Le leggi suntuarie greche e l'alimentazione	»	173
P. Cillo, La 'cetra di Tamiri': mito e realtà musicale	»	205
P. Vidal-Naquet, Il canto del cigno di Antigone. A proposito dei versi 883-884 della tragedia di Sofocle	»	245
D. Allgöwer, Antiochos I ^{er} de Commagène entre sceptre et diadème	»	257
P. Ruby, Types et fonctions dans les typologies céramiques archéologiques. Quelques problèmes et quelques propositions	»	289

Attività del Dottorato di Ricerca in Archeologia

A. Salerno, Revisione della tomba Brinson: lo scavo » 323

M. Maiello, Tipologie insediative e organizzazione territoriale in
età arcaica e classica: Sala Consilina » 329

Recensioni

P. Gastaldi: M. Carmen Vida Navarro, 'Warriors and weavers:
sex and gender in Early Iron Age graves from Pontecag-
niano', in *The Accordia Research Papers*, 3, 1992 » 341

M. L. Napolitano, *Héraclès, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives*, 'Actes de la Table Ronde de Rome, Académie Belgica-École Française de Rome, 15-16 septembre 1989', Bruxelles-Rome 1992 » 345

Riassunti degli articoli » 361

I BRONZI DI PRODUZIONE ORIENTALE DEL TUMULO F DI SATRICUM *

MASSIMO BOTTO

I reperti in questione provengono dalla tomba a camera 2 inglobata nel cosiddetto tumulo F, individuato ad un km. a nord-ovest della porta principale dell'insediamento di Satricum, in corrispondenza della strada per Ardea¹. La tomba presenta più deposizioni. All'esterno della camera, lungo una specie di corridoio a L. giacevano tre defunti di sesso maschile, mentre all'interno, a giudicare dalla presenza di tre puntali bronzei di lancia, doveva essere sepolto almeno un quarto individuo (fig. 1.1). Le deposizioni esterne sono ovviamente successive a quella interna, dal momento che precludono l'accesso alla camera. La loro seriorità è comunque confermata dalla prevalenza delle armi in ferro rispetto a quelle in bronzo, infatti, solo il defunto a nord-ovest aveva una lancia guarnita in bronzo.

Altri indizi permettono di affermare che fra le deposizioni esterne le due collocate sul lato ovest precedevano quella di sud. Per queste tre sepolture i corredi funerari risultano analoghi: uno o due aryballoi, una o due patere baccellate in bronzo, una o due oinochoai in bronzo, un tripode. La lacuna più ampia nella documentazione deriva dal fatto che non è quasi mai possibile stabilire la precisa relazione fra deposizione ed oggetto di corredo. Sicura è l'attribuzione al defunto disposto sul lato sud di due reperti alquanto particolari; si tratta di un corno patorio e di una coppa di bronzo a doppia parete di produzione nord-siriana (fig. 2). All'interno della camera, invece, erano collocati un supporto bronzeo a doppia bulla con base troncoconica, almeno due tripodi ed una delle quattro anfore a spirali inserite nell'inventario.

La datazione del complesso si basa sulla ceramica d'importazione ed è compresa fra il secondo e l'inizio dell'ultimo quarto del VII secolo a.C. Fra i pezzi

* Vorrei rivolgere un sentito ringraziamento a S.F. Bondi e B. d'Agostino che hanno letto e discusso il manoscritto di questo articolo; alla disponibilità e cortesia di M.A. Rizzo si devono le fotografie dei pezzi analizzati.

¹ Per un recente riesame della tomba e dei corredi in essa rinvenuti cfr. i contributi di G. Colonna, F. Canciani e G. Bartoloni in *CLP*, pp. 337-342.

RITES DE PROTECTION ET DE DEFENSE.
A PROPOS DES OSSEMENTS D'UN CHIEN DECOUVERTS
AU PIED DU REMPART DE PAESTUM

RENAUD ROBERT

Notre connaissance de la grande enceinte défensive de Poseidonia-Paestum demeure encore aujourd'hui très lacunaire malgré les travaux anciens de Schläger¹. Deux synthèses récentes ont toutefois permis de clarifier la situation en proposant une description nouvelle du monument et en mettant en évidence les points nodaux sur lesquels devront porter les recherches à venir². Plusieurs sondages effectués notamment dans la partie nord-est et dans le secteur de la Porta Marina ont également permis de préciser la chronologie de certaines sections du mur³. Dans le cadre du programme de recherche dirigé par E. Greco et D. Theodorescu, un sondage a été implanté dans le bastion nord de la Porta Marina en septembre 1991⁴. Le résultat le plus surprenant de cette intervention ponctuelle a été la découverte des ossements d'un canidé dont l'analyse a été confiée à M. Leguilloux. Il n'est pas question, dans les limites de ce bref article, de donner l'ensemble des résultats obtenus lors du sondage. La documentation archéologique et graphique sera publiée dans un prochain volume de la série *Poseidonia-Paestum*. Nous nous bornerons à exposer ici différentes hypothèses susceptibles de rendre

¹ H. Schläger, 'Zu den Bauperioden der Stadtmauer von Paestum', *RömMitt*, 69, 1962, pp. 21 ss.; *idem*, *Das Westtor von Paestum*, München 1957. Se reporter aussi aux contributions du même auteur parues dans *RömMitt*, 71, 1964, pp. 104 ss.; 72, 1965, pp. 182 ss. et 76, 1969, pp. 349 ss.

² I. Blum, 'Le mura' in *Poseidonia-Paestum*, 'Atti del ventisettesimo convegno di studi sulla Magna Grecia', Taranto-Paestum 9-15 octobre 1987, Taranto 1988, pp. 575-589 et surtout D'Ambrosio 1990, pp. 71 ss. avec l'ensemble de la bibliographie antérieure.

³ Voir *MélRome*, 100, 1988, 1, p. 534; *MélRome*, 102, 1990, 1, p. 484; *MélRome*, 103, 1991, 1, p. 348; *MélRome*, 104, 1992, 1, p. 502.

⁴ Mes remerciements les plus vifs vont à E. Greco et A. Rouvéret sous la tutelle bienveillante desquels a pu être effectué ce sondage et qui ont eu la patience de relire cet article; ils vont aussi à D. Theodorescu qui a bien voulu me communiquer ses plans et ses suggestions. Cfr. A. Rouvéret - R. Robert, in *MélRome*, 104, 1992, 1, p. 505.

compte d'une découverte qui verse une pièce nouvelle et inattendue à un dossier archéologique dont on commence à entrevoir, grâce aux travaux mentionnés précédemment, l'extrême importance pour l'histoire de la cité.

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

On peut, pour s'en tenir à une description schématique, distinguer trois phases dans l'édification de l'enceinte.

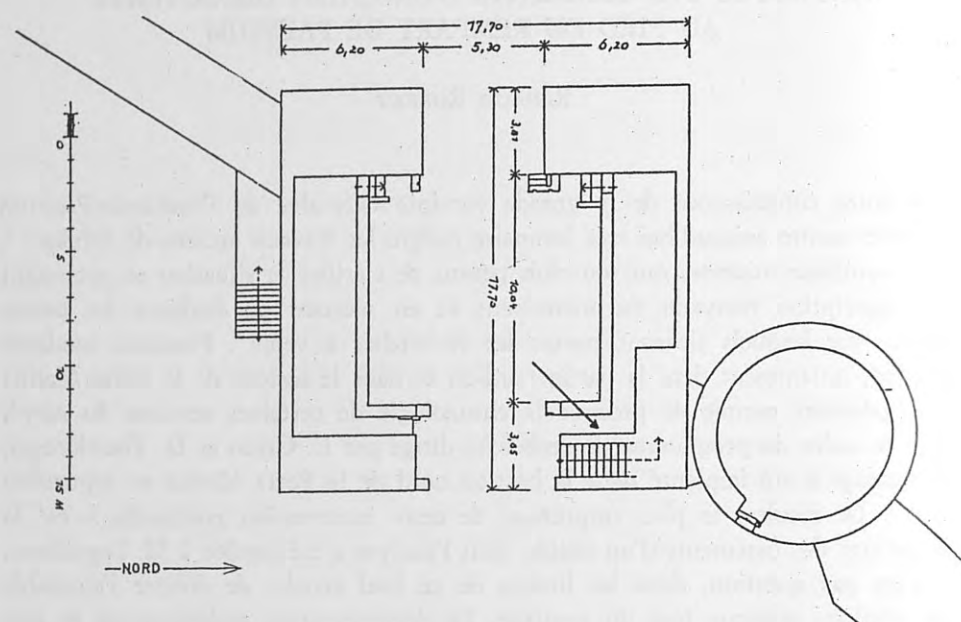


Fig. a: Pianta della Porta Marina (H. Schläger 1964).

La partie orientale du rempart est composée d'une courtine redoublée plus tard par un contre-mur à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce mur interne et les tours carrées constituent probablement la partie la plus ancienne de la construction. La céramique découverte à l'intérieur du mur interne permet d'en situer la construction dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C.⁵ La partie occidentale, de conception plus complexe et dans laquelle alternent les tours carrées et les tours rondes, aurait été bâtie dans les dernières années du IV^e s. av. J.-C. Enfin le renforcement et la restauration du rempart oriental primitif constitueraient la troisième phase. Cependant la chronologie de la construction des portes demeure en grande partie inconnue. Elles présentent de nombreux caractères communs. Ce

⁵ D'Ambrosio 1990, pp. 87-89.

sont des portes à cour fermée édifiées sur une base globalement carrée de 18×18 m. Leur unité architecturale est peut-être le signe de leur contemporanéité⁶. Il apparaît clairement que la Porta Marina est postérieure à la deuxième phase puisque sa construction a rendu nécessaire la destruction d'une tour ronde dont les assises inférieures sont encore visibles au Sud de la porte. Un sondage effectué au pied de la tour ronde nord a définitivement permis de placer sa construction dans le dernier tiers du IV^e s. av. J.-C. et par conséquent de mettre la construction de la porte en rapport avec la fondation de la colonie de droit latin déduite en 273 av. J.-C.⁷ Des éléments décoratifs provenant de la Porta Marina — des chapiteaux de pilastres essentiellement — dont on peut difficilement dire s'ils appartiennent à la construction primitive ou à une restauration ultérieure — ont parfois été comparés aux chapiteaux du temple dorico-corinthien du forum conduisant certains savants à abaisser la datation de la porte jusqu'à l'époque de Sylla⁸. Mais la datation de ce temple fait encore à l'heure actuelle l'objet de vives discussions et des inscriptions découvertes sur quelques pierres de la partie orientale du rempart attestent l'existence de restaurations ponctuelles dans une phase ultérieure⁹. Dans ce contexte encore bien incertain, la fouille entreprise dans les bastions de la Porta Marina avait pour but de tenter de préciser la chronologie du monument et de dégager les traces éventuelles de fortifications antérieures à la porte actuelle.

Les sondages opérés dans les bastions nord et sud ont montré que la porte était édifée directement sur le rocher (fig. 18.1). Les solutions adoptées pour fonder la construction varient en fonction de la configuration du banc de travertin. Aucun vestige de muraille antérieure n'a été dégagé. En revanche, le rocher sur lequel s'appuie le bastion nord comporte de profondes excavations montrant qu'il a été utilisé comme carrière. Des entailles parallèles dans la roche avaient été repérées en 1987 lors du sondage effectué au pied de la tour ronde et interprétées déjà alors comme les traces d'une exploitation de la pierre liée aux travaux de fortification¹⁰.

Le sondage 160 a été effectué dans le couloir d'accès du bastion nord (fig. a). La présence d'une fosse profonde de plus d'un mètre, creusée dans le rocher, a passablement compliqué le travail des constructeurs dans la mesure où le mur est ne pouvait plus, à cet endroit, prendre appui sur la surface du banc

⁶ D'Ambrosio 1990, pp. 91 ss.

⁷ Voir *MélRome*, 100, 1988, 1, p. 534.

⁸ D'Ambrosio 1990, pp. 95-96 note 60.

⁹ Sur la datation du temple voir E. Greco-D. Theodorescu 1987, p. 33; en dernier lieu D. Theodorescu-M. Torelli dans *Poseidonia-Paestum*, 'Atti del ventisettesimo convegno di studi sulla Magna Grecia', Taranto-Paestum 9-15 octobre 1987, Taranto 1988, pp. 124-130. Pour une datation plus haute, cfr. P. Gros, 'Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux derniers siècles de la République', *Latomus* 156, 1978, p. 24. Sur les restaurations éventuelles et les inscriptions: *lapis insosos*, D'Ambrosio 1990, pp. 90 ss.

¹⁰ Voir *MélRome*, 100, 1988, 1, p. 534.

de travertin. La fosse se présente comme un quadrilatère allongé dans le sens nord-sud. Seuls les côtés ouest et sud de la fosse sont visibles, les bords nord et est se trouvant vraisemblablement sous le mur à une distance qu'il est impossible d'apprécier. Au nord-ouest l'excavation forme une première « marche » de 45 cm. (fig. 18.2). Il a visiblement fallu combler la dénivellation pour pouvoir asseoir la muraille. Aussi, au pied du mur nord, une jetée de pierre encore visible en section venait-elle remblayer le premier niveau d'excavation. La partie la plus profonde de la fosse contenait un remblai de terre recouvert d'un lit de pierre compact dont nous avons retrouvé les traces dans la partie sud de la fouille au contact du bord taillé du rocher naturel. Les ossements du canidé ont été découverts dans la partie sud, sous le remblai de pierre (fig. 18.3).

Toutefois, divers facteurs rendent l'interprétation archéologique particulièrement délicate. L'absence de tranchée de fondation, due au fait que presque partout le mur repose sur la roche, prive l'archéologue d'un matériel permettant habituellement de dater la construction. Par ailleurs, les niveaux anciens d'occupation ont été détruits par des travaux effectués lors de la dernière guerre par l'armée américaine. On ne dispose donc que d'une très petite quantité de matériel provenant des remblais profonds de la fosse. À l'exception d'un fragment de tuile à rebord convexe d'un type courant localement dans des contextes qui vont du VI^e au IV-III^e s. av. J.-C., la céramique date pour l'essentiel de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C.¹¹.

On ne peut donc pas tirer de conclusion décisive de ce matériel médiocre concernant la chronologie de la construction de la Porta Marina. Toutefois il paraît logique d'expliquer l'empierrement de la fosse par les travaux d'aménagement du secteur au moment de la construction des bastions et par conséquent de mettre la présence des ossements en rapport avec la fondation d'un élément clé du complexe défensif paestan¹².

L'analyse des ossements montre que nous avons affaire à un animal unique. L'absence de restes d'autres animaux et de débris organiques permet de rejeter

¹¹ À côté d'un très petit fragment de céramique à figure noire, il faut noter la présence d'un pied de coupe de production locale dérivant d'un type de coupe attique 'Class of Athens 1104' (voir *The Athenian Agora* XII, Princeton 1970, p. 88; pl. 18, fig. 4) daté du second quart du VI^e s. av. J.-C. On trouve un type assez semblable dans la céramique ionienne: la coupe A2 de la typologie proposée par F. Villard, in *MélRome*, 65, 1955, pp. 22-23, datée entre 580 et 540 av. J.-C. Je suis redevable à F. Fouilland que je remercie vivement de ces indications précieuses.

¹² La présence d'un matériel essentiellement archaïque peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de remblais probablement pris sur place et provenant des couches anciennes bouleversées au moment de la fondation du mur. On pourrait y voir le signe que ce secteur n'a pas été intensément occupé de la fin du VI^e s. au début du III^e s. av. J.-C. Il est probable cependant que dès l'époque archaïque cette zone constituait déjà un passage en direction de l'ouest car un sondage implanté dans la Porta Marina, au contact de la voie romaine, a révélé sous cette dernière la présence de divers niveaux de rues dont un « battuto » datable de la fin du VI-début V^e s. av. J.-C.; cfr. *MélRome*, 104, 1992, 1, p. 505.

sans hésitation l'hypothèse d'un dépotoir¹³. Bien qu'endommagés par le tassement des pierres soutenant le mur, les os de l'animal ont été découverts regroupés¹⁴. Il est donc probable qu'il a été volontairement déposé et recouvert au moment du comblement des excavations¹⁵. On est tenté dans ces conditions d'avancer une explication de type religieux: « sacrifice » ou « dépôt » de fondation.

DIEUX ROMAINS AU CHIEN

L'examen des sources nous oblige toutefois à avancer très prudemment. La notion de « sacrifice de fondation », en particulier, ne trouve dans les textes aucun écho précis. Si l'archéologie nous livre quelques cas de sacrifices qu'il faut certainement interpréter comme des pratiques liées à la construction d'un édifice, le seul rituel romain de fondation que connaissent les auteurs ne comprend aucun sacrifice sanglant et correspond au rite observé par Romulus lors de la fondation de Rome¹⁶. Il me paraît par ailleurs méthodologiquement dangereux de fonder un raisonnement historique sur des comparaisons avec des rites de même type attestés dans d'autres cultures. Assurément, les études classiques d'A. van Gennepe ou de J. Rykwert, pour ne citer que deux des plus connues, montrent que le sacrifice d'un animal lié à la fondation ou à la clôture d'un bâtiment

¹³ Des exemples de chiens sacrifiés avec d'autres animaux sont connus en Italie du sud: dans le sanctuaire de Centocamere à Locres par exemple où des ossements de canidés et d'autres animaux ont été retrouvés dans les *bothroi*, cfr. E. Lissi, 'Gli scavi della scuola nazionale di archeologia a Locri Epizefiri', dans 'Atti del settimo congresso internazionale di archeologia classica', II, Rome 1961, p. 113 ou, en contexte funéraire, à Lavello dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C., cfr. D'Ercole 1990, p. 296 note 654. Mais à ma connaissance aucun cas de déposition d'un animal unique n'a encore été signalé dans cette zone.

¹⁴ Il n'est pas impossible qu'une partie du squelette se trouve encore prise dans la berme est, partie non-fouillée de l'excavation. La présence du mur en surplomb a rendu impossible l'extension du sondage dans cette direction. L'absence de dépôt votif peut venir du fait que les abords du squelette du côté est n'ont pu être entièrement dégagés. Le mauvais état de conservation des ossements et la disparition d'un certain nombre d'entre eux vient sans doute de l'humidité dans laquelle a baigné cette zone. La montée des eaux est en effet bien attestée par la présence de concrétions calcaires au contact du banc de rocher.

¹⁵ Le corps intégral semble avoir été enfoui. On exclura donc la possibilité d'un sacrifice accompagné du dépeçage de l'animal et de la consommation des chairs. Un rite de ce type est connu dans le domaine ombrien par les Tables Eugubines. Un chien était sacrifié; les chairs et les viscères étaient en partie broyées, consommées ou grillées. La part de l'animal qui ne faisait pas l'objet d'une préparation était finalement enterrée au pied de l'autel. Ce sacrifice s'adressait à la divinité *Hontia* que nous connaissons mal, cfr. G. Devoto, *Le tavole di Gubbio*, Firenze 1948, pp. 94-97.

¹⁶ Voir J. Le Gall, 'Rites de fondation', in *Studi sulla città antica*. 'Atti del convegno di studi sulla città etrusca e italica preromana', Bologna 1970, pp. 59-65. Principales sources: Varron, *L. L.* V, 143; Servius, *Aen.*, V, 755; Plutarque, *Quaest. Rom.*, 24; *Rom.*, 11; *C. Gracch.*, 11; Ovide, *Fast.*, IV, 825; Isidore, *Orig.*, XV, 2, 3.

se pratique couramment dans les mondes asiatique ou amérindien¹⁷. Le raisonnement analogique de l'anthropologie qui trop souvent se hâte de conclure du pareil au même ne peut reposer que sur un postulat d'universalité de l'esprit humain avec lequel l'historien ne peut trouver son compte. Je m'efforcerai donc de rester dans un cadre cohérent, celui du monde gréco-romain, en m'attachant plus particulièrement aux termes de comparaison offerts par les cultures d'Italie méridionale.

Le chien est une victime sacrificielle suffisamment rare en Grèce comme à Rome, pour que les auteurs anciens aient en général scrupuleusement relevé les exemples connus de sacrifice de canidés¹⁸. Pour Rome, Pline a rassemblé une documentation qui nous servira de point de départ.

« Nous avons parlé de l'honneur que méritèrent les oies pour avoir signalé l'escalade du Capitole par les Gaulois. C'est pour la même raison que l'on crucifie chaque année, entre le temple de la Jeunesse et celui de Summanus, des chiens attachés vivants par les épaules à une fourche de sureau. Mais les coutumes des anciens nous obligent à parler de ces derniers animaux. Les Anciens considéraient les petits chiens à la mamelle comme un aliment si pur qu'ils les offraient même comme victimes dans les sacrifices expiatoires. On sacrifie à Genita Mana avec des petits chiens et, aujourd'hui encore, on sert leur viande dans les repas donnés en l'honneur des dieux. L'usage de ce met était même traditionnel dans les repas inauguraux des magistrats, comme le montrent les comédies de Plaute »¹⁹.

Il faut ajouter à ces exemples deux autres cas où un chien était sacrifié, les *robigo* et les *lupercalia*²⁰. Nous laisserons temporairement de côté la crucifixion des chiens et le sacrifice qui suivait la course des Luperques. Dans la plupart des cas le chien est lié aux différents aspects du monde chthonien²¹. Le sacrifice des *robigo* renvoie à la dimension agraire d'un culte sensé assurer la protection des récoltes. Genita Mana en l'honneur de laquelle était aussi immolé un chien est, fort probablement, une divinité infernale que l'on a parfois rapprochée de la Mère des Lares²². Le lien qui unit le chien à cette déesse rappelle

¹⁷ J. Rykwert, *The Idea of a Town. The Anthropology of Urban Form in Rome, Italy and the Ancient World*, London 1976, pp. 139 ss.; A. van Gennep, *Les rites de passages*, 2e éd., Paris-New York-La Haye 1969, pp. 19-33.

¹⁸ Pour l'ensemble des références, se reporter à O. Keller, *Die antike Tierwelt*, Leipzig 1909, réédition Hildesheim 1963, t. I, pp. 91 ss. et à Scholz 1937, en particulier pp. 55 ss.

¹⁹ Pline, *N. H.*, 29, 57 (trad. A. Ernout, collection des universités de France). Pour la référence à Plaute voir aussi: Festus, 39, 8: « Plaute rapporte dans le *Saturion* que les Romains consommaient fréquemment de la viande de petits chiens ».

²⁰ Sur les *robigo*, Ovide, *Fast.*, IV, 935-936; Dumézil 1987, pp. 169-170. Sur les *lupercalia*, Plutarque, *Quaest. rom.* (68 280 b-c); 111 (290 a-c); *Rom.*, 22, 10.

²¹ Sur la dimension chthonienne du chien dans le monde grec, voir Scholz 1937, pp. 25-38 et en dernier lieu C. Mainoldi, 'Canis mitici e rituali tra il regno dei morti e il mondo dei viventi' in *QUCC*, 8, 1981, 47, pp. 7-42.

²² Wissowa 1912, p. 240; Tabeling 1932, pp. 90 ss.

le lien bien attesté qui, dans le domaine grec, unit le chien à Hécate. Du reste Plutarque compare explicitement la divinité latine à Hécate²³. Or, au premier abord, cette dimension chthonienne ne nous aide absolument pas à comprendre le rite paestan dans la mesure où les conditions de la découverte excluent tout contexte agraire ou funéraire.

Les Lares romains, sous la forme des *Lares praestites*, veillent sur la sécurité des cités et plus particulièrement sur celle de leurs remparts. Sur l'autel qui leur est consacré, ils sont, nous dit Ovide, accompagnés d'un chien.

« Le surnom qui leur fut donné vient de ce qu'ils surveillent du regard toute chose, veillent aussi pour nous et président à la sûreté des murs de la ville. Ils sont présents et secourables. A leurs pieds se tenait un chien, sculpté dans la même pierre: pourquoi ce chien avec le Lare? Tous deux gardent la maison, tous deux sont fidèles au maître: les carrefours plaisent au dieu, au chien plaisent les carrefours. Le Lare et la meute de Diane harcellent et pourchassent les voleurs. Vigilants sont les Lares, vigilants sont les chiens »²⁴.

Les Lares romains, sous la forme des *Lares praestites*, veillent sur la sécurité Hannibal de Rome²⁵ et qui, plus tard, portent le nom de *Lares militares* dans les Actes des Frères Arvales²⁶. En tant que protecteurs du sol, les Lares sont parfois associés aux divinités guerrières qui écartent le péril du territoire. Ils sont ainsi mentionnés aux côtés de Mars dans le *Carmen* des Frères Arvales²⁷. En outre, le caractère chthonien des Lares, parfois assimilés aux *di parentes* ou aux Manes, les situerait dans une sphère d'activité proche de celle de Genita Mana ou d'Hécate, les prédisposant à veiller sur les lieux « critiques », carrefours, frontières et seuils ou sur les limites entre le monde des morts et celui

²³ Plutarque, *Quaest. rom.*, 52 (277 b): « Comme les Grecs à Hécate, les Romains sacrifient un chien à Genita pour les enfants nés dans la maison ».

²⁴ Ovide, *Fast.*, V, 133-142. Selon Plutarque, *Quaest. rom.*, 51 (276 f-277 a), qui reprend les arguments d'Ovide pour expliquer la présence du chien, les *Lares praestites* étaient revêtus de peaux de chiens. Selon certains savants, le *sacellum Larum* mentionné par Tacite (*Ann.*, XII, 24) est distinct du temple des Lares restauré par Auguste et correspond donc sans doute à l'autel mentionné dans le passage des *Fastes* cité précédemment. Voir *infra* n. 30 et aussi Scholz 1937, p. 57.

²⁵ Properce, III, 3, 10: 'Ennius qui chanta (...) les Lares chassant Hannibal du site de Rome'.

²⁶ G. Henzen, *Acta Fratrum Arvalium quae supersunt*, 1874, p. 86. En 213 les *Lares militares* reçoivent en sacrifice un taureau blanc durant l'expédition de Caracalla en pays germanique. Un *Lar vialis* est invoqué avec d'autres divinités en 214, toujours au moment d'une campagne de Caracalla, Henzen, p. 122.

²⁷ Sur une inscription archaïque citée par Tertullien, *De spect.*, les Lares sont associés à Mars et à Consus pour la protection des silos à grain; dans la mesure où ils sont affectés à la protection d'un lieu, leur tâche est complémentaire de celle de Mars, cfr. Dumézil 1987, pp. 335 et 338.

des vivants²⁸. Par ce biais « infernal » et par contagion avec Hécate il serait tentant d'attribuer aux Lares des sacrifices de chiens. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question depuis longtemps débattue des compétences funéraires des Lares. Toutefois, comme le remarque J. Scheid, le fait que les Lares sont des divinités protectrices des « portions de sol » justifie pleinement à lui seul les aspects « chthoniens » de leur nature. Ces traits les rapprochent de divinités infernales sans faire d'eux des *dii inferi* à proprement parler, de même que la surveillance qu'ils exercent sur un territoire peut, par certains aspects, les apparenter aux divinités guerrières²⁹. Mais l'emplacement d'un sanctuaire des Lares (probablement celui des *Lares Praestites*) ou de la *Mater Larum* dans l'angle nord-ouest du Palatin, à proximité de la *porta Romanula*, lie indéniablement la présence de ces divinités à la définition du périmètre de la Rome primitive, la *Roma Quadrata*, et coïncide bien avec la fonction de « gardiens des murs » attribuée par Ovide aux *Lares Praestites*³⁰.

²⁸ Les rapports entre les Lares et les cultes funéraires a donné lieu à une interminable polémique entre Wissowa et E. Samter dont on trouvera les grandes lignes retracées dans l'ouvrage de Tabeling 1932, pp. 1-9 qui défend l'hypothèse d'un lien entre les Lares et le monde infernal. Sur les liens entre les Lares, Genita Mana, la mère des Lares, Hécate et les chiens, voir *ibidem*, pp. 92-95. Cette interprétation, tendant à assimiler les Lares aux *di parentes* et la *mater Larum*/Mania à Acca Larentia, a récemment été repensée par Coarelli 1983, pp. 270 ss. et en particulier p. 273 qui dégage des constantes dans les différents cultes domiciliés aux abords du Vélambre. Il s'agirait de cultes liminaires, héroïques et funéraires.

²⁹ Scheid 1990, p. 597. Selon l'auteur, les spéculations antiques sur la nature infernale des Lares pourraient remonter à des érudits — Varron par exemple — fondant leur « théologie » a posteriori sur l'observation de rites ou de traits rituels communs à la *Mater Larum* (aux Lares) et à d'autres divinités ou à d'autres cultes dont le sens était plus clair.

³⁰ Platner-Ashby 1963, p. 314. Tacite, *Ann.*, XII, 24: *Inde certis spatiis interiecti lapides per ima montis Palatini ad aram Consi, mox curias ueteres, tum ad sacellum Larundae*. Le quatrième repère indiqué par Tacite n'est pas sûr. La leçon *sacellum Larundae* (Mère des Lares) a été proposée par J. Orelli dans son édition publiée à Zürich en 1846-1848. D'autres éditeurs restituent *ad sacellum Larum*. Quoi qu'il en soit, un culte des Lares est à placer dans le secteur du temple de Vesta et de la *Regia* comme le montre une inscription découverte au siècle dernier (*CIL*, VI, 30960). Par conséquent il faut vraisemblablement situer dans cette zone l'autel des *Lares Praestites* mentionnés par Ovide. Voir Coarelli 1983, pp. 266-271. O. Gilbert, *Geschichte und Topographie der Stadt Rom in Altertum*, I, Leipzig 1883, pp. 90-9, n. 1 à 3, proposait de placer la *porta Catularia* dans l'angle sud-ouest du Palatin, alors que selon F. Coarelli, il s'agirait d'une porte de l'enceinte servienne située entre la *porta Carmentalis* et la *porta Fortinalis* (donc à proximité du théâtre de Marcellus), cfr. F. Coarelli, *Il foro Boario*, Roma 1988, pp. 368-369. Nous savons qu'à proximité de cette porte se pratiquait un rite incluant des sacrifices de chiens qui auraient donné son nom au monument (*catulus*=petit chien): Festus, p. 39 L, *Catularia porta Romae dicta est, qui non longe ab ea ad placandum caniculae sidus frugibus inimicum rufae canes immobilabantur, ut fruges flavescentes ad maturitatem perducerentur*. Il paraît difficile de mettre ce sacrifice en rapport avec les *Lares praestites*. L'immolation des chiens pour protéger la récolte des fruits s'apparente aux sacrifices accomplis lors des *Robigalia*. Wissowa 1912, pp. 196-197 et J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, BEFAR, 132, Paris 1926, pp. 454-456.

Malheureusement nous ne savons rien sur les cérémonies auxquelles donnait lieu le culte des *Lares praestites* et sur les éventuels sacrifices pratiqués en leur honneur. Il est sûr, en tout cas, que le chien n'apparaît jamais comme une victime offerte aux *Lares compitales* ou au Lar domestique³¹.

Nous trouvons cependant une autre divinité chargée parfois de la surveillance d'un territoire et à laquelle est associé le chien: Faunus. Ce dieu, comme les Lares, est investi de fonctions multiples. Notons, avec G. Dumézil, sa remarquable polyvalence qui fait de lui, tantôt un dieu *agrestis* chargé de veiller sur les campagnes par opposition aux villes, sur les terres et les forêts qui forment les frontières du civilisé³², tantôt le protecteur du monde pastoral des origines préposé à la fécondation du bétail³³. Cette position de dieu des limites obscures qui séparent la civilisation de la sauvagerie a logiquement conduit certains mythographes à associer Faunus au monde des morts³⁴. A certains égards la figure de Faunus répond assez exactement à celle des Lares. Les uns et les autres président, face à face, à la surveillance d'une même frontière: Faunus du côté extérieur, du sauvage, du primitif, du pastoral et de la campagne, les Lares du côté de la ville, du civilisé et du domestique³⁵. Du reste on a noté depuis longtemps que l'iconographie tendait à confondre et à unifier les traits de Faunus-Silvanus et des Lares. Même peau d'animal drapée sur l'épaule, même rhyton dans la main et même chien assis à leurs pieds³⁶. Une autre caractéristique commune retiendra notre attention. Faunus, comme les Lares, joue un rôle actif dans la défense de la communauté dans la mesure où il est parfois censé intervenir sous la forme d'une voix qui provoque la panique des ennemis ou avertit de leur arrivée imminente³⁷.

³¹ Sur les sacrifices offerts aux Lares par les Frères Arvales, voir *supra*. Cicéron, *De Leg.*, II, 22, 55, mentionne un sacrifice de béliers offert au Lar domestique pour clore une période de deuil. Il faut peut-être mettre la cérémonie décrite par Tibulle, II, 1 en rapport avec les *compitalia* selon A. Mastrocinque, *Lucio Giunio Bruto. Ricerche di storia, religione e diritto sulle origini della repubblica romana*, Trento 1988, pp. 145-159. Sur l'autel des Lares du *Vicus Aesculetus* au Palais des Conservateurs, les victimes représentées sont un porc et un boeuf, cfr. P. Zanker, *Augustus und die Macht der Bilder*, München 1987, p. 136.

³² G. Wissowa dans Roscher, I, 2, pp. 1454-1461; Dumézil 1987, pp. 350-352; Brelich 1955, pp. 57 ss.; Coarelli 1983, p. 275.

³³ Très rapidement, semble-t-il, Faunus se confond avec Silvanus lui aussi préposé « aux limites » comme le montre un vers d'Horace, *Ep.* 2, 22 dans lequel le dieu est qualifié de *tutor finium*.

³⁴ Brelich 1955, p. 71. Voir notamment Servius, *Ad Aen.*, 7, 91.

³⁵ Dumézil 1987, p. 350.

³⁶ A. Reifferscheid, 'Sulle immagini del dio Silvano e del dio Fauno', in *AnnInst.*, 38, 1866, pp. 210-227.

³⁷ L'occurrence la plus célèbre advient lors de la bataille de la forêt Arsia en 503 av. J.-C. au cours de laquelle une voix met en fuite les troupes de Tarquin. Denys d'Halicarnasse, V, 16, 2-3: 'Pendant qu'ils étaient en train de penser à cela et de discuter de la situation entre eux, aux environs de la première veille, on entendit venant du bois près duquel ils avaient établi leur camp une voix qui s'adressait aux deux armées de manière à être entendue de tous. Cela aurait pu être la voix du héros auquel avait été dédié cette enceinte sacrée ou

Il est certain que le dieu latin hérite, en jouant ce rôle, des prérogatives du Pan arcadien avec lequel il se confond-it rapidement³⁸. A l'instar des Πᾱνες grecs, les *Fauni* se multiplient parfois. C'est sous cette forme qu'ils agissent, nous dit Cicéron, lorsque leurs voix jettent le trouble chez l'ennemi³⁹. La voix qui se fit entendre lors du siège de Rome par les Gaulois, honorée par la suite sous le nom d'Aius Locutius, paraît un doublet de Faunus-Fatuus⁴⁰. Comme lors de l'épisode de la forêt d'Arsia, la voix qui annonça l'arrivée des Gaulois partit d'un bosquet, le *lucus Vestae*, au pied du Palatin⁴¹. F. Coarelli remarque justement que la topographie de Rome reflète la cohérence de l'univers religieux romain, puisque, comme les Lares, *Aius Locutius* possédait une chapelle aux abords du Palatin, à l'emplacement exact où la voix avait retenti, soit aux limites mêmes des remparts de la Rome primitive à la protection desquels ces divinités semblent préposées⁴². Or nous connaissons au moins une circonstance au cours de laquelle Faunus recevait le sacrifice d'un chien: la cérémonie des *Lupercalia*. Ce sacrifice clôturait la fête et suivait la course des Luperques. Plutarque déjà, bien avant les historiens modernes, a été embarrassé par ce rituel qui faisait intervenir un type de victime exceptionnel⁴³.

Le fait que Plutarque soit le seul à signaler ce rite a parfois fait douter de son authenticité⁴⁴. Toutefois la récente exégèse que B. Liou-Gille a proposée des *Lupercalia* permet d'en rendre compte de manière satisfaisante⁴⁵. L'ensemble de la cérémonie représenterait ou, pour mieux dire, réactualiserait l'épisode mythique de la fondation de Rome. Les Luperques, vêtus seulement d'une peau de chèvre, figureraient les hommes primitifs d'avant la civilisation et la fondation de l'*Urbs*.

bien encore celle du dieu appelé Faunus. En effet les Romains attribuent à cette divinité la panique et disent que sont l'oeuvre de ce dieu toutes les apparitions qui peuvent se présenter à la vue des hommes tantôt sous une forme tantôt sous une autre, inspirant la terreur, et toutes les voix surnaturelles qui peuvent les terrifier. Au cours du récit du même épisode, Tite-Live, 2, 7 mentionne Silvanus. Voir, Brelich 1955, pp. 59 ss. Les compétences oraculaires de Faunus lui valent le surnom de *Fatuus/Fatuclus*, cfr. Servius, *Ad Aen.*, 6, 775; 8, 314.

³⁸ M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, II, Paris 1950, pp. 931-936; C. Gallini, 'La follia panica', *SMSR*, 32, 1961, pp. 205-236.

³⁹ Cicéron, *De Div.*, I, 101 (45); *De Nat. Deor.*, II, 6; III, 15.

⁴⁰ Roscher dans Roscher, I, 1, p. 204.

⁴¹ Cicéron, *De Div.*, I, 101 (45) rapproche le phénomène d'*Aius Loquens* des voix des *Fauni*.

⁴² Coarelli 1983, p. 275.

⁴³ Bayet 1957, p. 79 ou Dumézil 1987, p. 353. La bibliographie sur les *Lupercalia* est immense. On en trouvera le survol dans U.W. Scholz, 'Zur Erforschung der römischen Opfer' dans *Le sacrifice dans l'Antiquité*, Entretiens de la Fondation Hardt 27, Genève 1981, pp. 289-328.

⁴⁴ Plutarque, *Rom.*, 21, 4-10; *Quaest. Rom.*, 68 et 111. Plutarque semble avoir accordé un grand intérêt à cette cérémonie sur laquelle il est revenu à plusieurs reprises. Il est donc probable que les notices qu'il nous a transmises contiennent des détails authentiques.

⁴⁵ Liou-Gille 1980, pp. 180-194.

La course autour du Palatin évoquerait la circumambulation de Romulus traçant le *sulcus primigenius*, le sacrifice au Lupercal rappellerait l'enfance de Romulus nourri par la Louve et le dépeçage de la chèvre le démembrement de Romulus. Enfin le couteau ensanglanté dont on marquait le front de deux jeunes gens et la laine imbibée de lait dont on effaçait la trace sanglante symboliseraient une mort suivie d'une résurrection par le biais de l'évocation des jumeaux abandonnés puis sauvés par le lait de la louve⁴⁶. Si l'on accepte de suivre ce type d'analyse, le patronage de Faunus paraît tout à fait pertinent. C'est lui, nous l'avons dit, qui se tient aux frontières du sauvage et de la civilisation, c'est donc lui qui, logiquement, préside au passage de la cité primitive et ensauvagée à l'*Urbs* romulienne. Or, même si le sens du rite lui échappe en partie⁴⁷ — il propose d'ailleurs diverses explications —, Plutarque est assez clair: le sacrifice du chien est bien accompli en l'honneur de Faunus⁴⁸.

« Le sacrifice est fait en l'honneur de Pan; or, le chien est cher à Pan à cause des troupeaux de chèvres »⁴⁹.

De manière générale, quelle que soit la justification étiologique qu'il propose de ce sacrifice, Plutarque voit d'abord en lui une purification⁵⁰. Nous verrons bientôt que les rites de purification et les rites de fondation ne sont souvent que les deux faces d'un même acte symbolique visant à assurer la cohésion du groupe. Mais, pour en finir avec les *Lupercalia*, si la cérémonie retrace mimétiquement les grandes lignes de l'histoire de la fondation de Rome et si cette fondation est placée sous l'égide de Faunus, il faut admettre que le sacrifice du chien compagnon du dieu intervient pour clôturer le cycle et pour sceller le passage du monde primitif à celui de la cité. En tant que victime sacrificielle, cet animal apparaîtrait dès lors qu'il s'agit de marquer une limite entre deux mondes ou entre deux phases chronologiques, entre l'avant et l'après, entre la cité constituée à l'intérieur de son enceinte et le monde extérieur et sauvage, en d'autres termes, lorsqu'il est nécessaire de placer sous une protection symbolique une communauté nouvellement (re)constituée.

⁴⁶ Il s'agirait, selon Plutarque, *Rom.*, 21, 9 d'après Boutas, de la mort de Rémus: « Il ajoute que l'épée ensanglantée qu'on approche du front symbolise le meurtre commis alors et les dangers encourus et que le nettoyage opéré avec du lait rappelle la manière dont furent nourris les jumeaux » (trad. R. Flacelière, Paris 1957, collection des Universités de France).

⁴⁷ Plutarque, *Rom.*, 21, 6: 'Quant aux rites auxquels ils se livrent, il est difficile d'en comprendre les raisons'.

⁴⁸ Dans la vie de Romulus (21, 9) Plutarque explique que la course des Luperques rappelle celle de Romulus et de ses compagnons poursuivant les voleurs du bétail et que cette course avait suivi une prière à Faunus.

⁴⁹ Plutarque, *Quaest. Rom.*, 68 (280 c).

⁵⁰ Plutarque, *Rom.*, 21, 10 où trois types d'explication sont proposés (voir aussi *Quaest. Rom.*, 68 (280 b-c) où il revient sur l'idée de sacrifices de chiens liés aux rites de purification).

En même temps qu'une forme latinisée de Pan, Faunus se présente, notamment dans la tradition virgilienne, sous les traits d'un « héros fondateur », l'un des premiers rois du Latium, père de Latinus, fils de Picus, petit fils de Saturne⁵¹. A bien des égards, l'Evandre virgilien, le fondateur de Pallantée sur le mont Palatin dont le sacrifice des *Lupercalia* rappellerait la fondation, semble prolonger certains traits déjà sensibles dans la mythologie de Faunus, ne serait-ce que par son nom qui pouvait apparaître comme une traduction étymologique de celui de Faunus⁵². Pour Denys, c'est Faunus qui accueille le héros arcadien à son arrivée dans le Latium et l'installe au Palatin⁵³. On remarquera d'ailleurs un détail qui n'est peut-être pas une pure coïncidence: héros fondateur, Evandre paraît, dans la narration virgilienne, entouré de deux chiens de garde⁵⁴.

DIEUX, HÉROS, SANCTUAIRES AUX CHIENS EN ITALIE MÉRIDIONALE

Mais si l'on veut préciser ce lien que nous croyons voir se dessiner entre certains héros protecteurs d'un lieu et le chien, il faut se tourner à présent vers le domaine grec, notamment vers la Grande Grèce. Elien rapporte que plusieurs sanctuaires de Sicile et d'Italie méridionale abritaient des chiens sacrés. C'était le cas à Aetna et à Adranon en Sicile:

« A Aetna en Sicile on honore un temple d'Héphaïstos qui comprend une enceinte, des arbres sacrés, un feu qui brûle perpétuellement. Autour du temple et du bois se tiennent des chiens sacrés. Ils accueillent en remuant la queue et flattent les gens bien intentionnés qui s'approchent du temple et du bois dans une attitude convenable comme s'ils éprouvaient à leur égard de la bienveillance et, je suppose, comme s'ils les reconnaissaient. Mais si c'est un homme aux mains souillées par un crime, ils le mordent et le déchirent; en revanche ils se contentent de chasser ceux qui sortent de quelque débauche ».

⁵¹ Virgile, *Aen.*, VII, 45 ss.

⁵² Faunus = *qui fauet* (cfr. Servius, *Ad G.*, 1, 10) et εὖ ἀνὴρ = l'homme bon.

⁵³ Denys d'Halicarnasse, I, 31. Voir également Justin, 43, 1 qui semble vouloir concilier les aspects latins de Faunus-Evandre et la *Graeca interpretatio* du dieu confondu avec Pan en faisant d'Evandre le fondateur d'un sanctuaire de Pan du Lycée: le Lupercal. Même tradition chez Tite-Live, I, 5 sur la fondation du Lupercal. Chez Denys, Faunus descend de Mars. Il est en général considéré comme le fils de Picus qui porte le nom du pic-vert, oiseau de Mars qui, avec la Louve, contribue à sauver Romulus et Rémus. Cette ascendance concrétise un des aspects de Faunus, celui de héros protecteur intervenant lorsqu'un danger menace la cité, aspect qui a, par ailleurs, certainement favorisé le rapprochement avec Pan.

⁵⁴ Virgile, *Aen.*, VIII, 459-462: 'Ensuite, à son flanc et à ses épaules, il attache son épée tégéenne, rejetant en arrière la peau de panthère qui tombe sur son côté gauche. Ses deux chiens, ses deux gardes, laissant le seuil élevé de sa demeure, le précèdent et accompagnent les pas de leur maître'.

« Adranon est une ville de Sicile, selon Nymphodoros, et dans cette ville se trouve un temple d'Adranos, une divinité locale. Il déclare que ce dernier est bien présent. Tout ce que dit Nymphodoros à son sujet, comment il se manifeste et se montre bienveillant et favorable aux suppliants, nous l'indiquerons une autre fois. Nous exposerons pour l'instant le fait suivant. Il y a des chiens sacrés qui sont ses serviteurs et ses ministres. Ils dépassent en beauté et aussi en taille les molosses. Ils ne sont pas moins de mille. Le jour ils accueillent et font fête aux visiteurs du temple et du bois qu'ils soient étrangers ou indigènes. La nuit, ils accompagnent gentiment à la manière de gardes du corps ou de guides ceux qui sont ivres et titubent le long du chemin, raccompagnant chacun chez lui et ils exigent la juste punition des gens pris de boisson. Ils s'élancent en effet sur eux et déchirent leur vêtement. Ils leurs donnent ainsi une leçon. Mais ceux qui tentent de voler, ils les mettent en pièces cruellement »⁵⁵.

Le dieu Adranos qui donne son nom à la cité, homonyme du fleuve coulant sur les pentes de l'Etna, est comparable à Héphaïstos, autre divinité tutélaire du volcan sicilien et honoré, comme on vient de le voir, à Aetna⁵⁶. Il semble visiblement pourvu d'une dimension guerrière comme le prouverait le fait que sa statue de culte tenait une lance et qu'il était intervenu, selon Plutarque, lors de la bataille d'Adranon, en faveur de Timoléon⁵⁷. Enfin, une monnaie des Mamertins porte à l'avvers la tête du dieu casqué accompagnée de l'inscription *Adranou* et au revers un chien⁵⁸. Le monnayage sicilien permet d'ailleurs d'ajouter à notre liste un autre héros flanqué du chien. Il s'agit de Crimisos, autre divinité homonyme d'un fleuve coulant dans la région de Ségeste. Sous la forme d'un chien, il s'était uni à la troyenne Segesta et de leur union était né Aceste le fondateur de la ville sicilienne de Ségeste⁵⁹. Les monnaies de la cité montrent le dieu antropomorphe — sous les traits d'un chasseur accompagné d'un chien (fig. 18.4) — ou thériomorphe — sous l'apparence d'un chien (fig. 18.5)⁶⁰.

Il faut accorder un intérêt particulier au comportement des chiens sacrés des sanctuaires cités par Elien. La présence de ces animaux est plus qu'emblématique. Ils jouent un rôle actif non seulement parce qu'ils gardent les lieux mais surtout parce qu'ils exercent une sélection entre ceux qui peuvent s'agréger à la communauté et ceux qui doivent en être exclus. Une autre notice d'Elien permet d'ancrer très précisément la fonction impartie aux animaux dans

⁵⁵ Elien, *Nat. An.*, XI, 3.

⁵⁶ Wernicke, dans *RE*, I, 1, p. 405; Scholz 1937, p. 44.

⁵⁷ Plutarque, *Tim.*, 12, 9. Virgile, *Aen.*, IX, 584 mentionne un *lucus Martis* sur les bords du Symèthe en Sicile orientale (bois dans lequel se trouvait un autel de Palicus). Les *Palici* sont fils de Vulcain et d'Aetna. J. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, BEFAR 116, Paris 1919, p. 563, pensait que le Mars virgilien dissimulait en réalité le dieu Adranos. On aurait dès lors une confirmation éclatante de la dimension guerrière du dieu sicilien.

⁵⁸ Poole 1876, p. 109.

⁵⁹ Virgile, *Aen.*, V, 38 et Servius, *Ad. Aen.*, I, 550; Scholz 1937, p. 51.

⁶⁰ Poole 1876, pp. 130-134; Franke-Hirmer 1966, pl. 70-71, pp. 59-60.

le contexte propre aux cités grecques d'Italie méridionale. En effet, les chiens sont parfois capables de tenir à l'écart les Barbares qui constituent la menace principale pour les Grecs:

« On vante le temple d'Athènes Ilias en Daunie. On célèbre les chiens qui y sont élevés. Ils accueillent les visiteurs grecs et poursuivent de leurs aboiements les barbares »⁶¹.

Ce sanctuaire connu en outre par un passage de Strabon est celui de Luceria⁶². La présence des chiens pourrait être liée au souvenir de Diomède — héros protecteur et civilisateur de la Daunie — et de ses compagnons dont les armes étaient conservées à l'intérieur du temple⁶³. En effet les chiens décrits par Elien reproduisaient très exactement l'attitude que Lycophron prête aux compagnons du héros après leur métamorphose en oiseaux: ils se montraient apprivoisés lorsqu'un Grec les approchait mais hostiles face aux Barbares⁶⁴. Peut-être a-t-on affaire, avec les chiens de Luceria, à une interprétation locale mais parallèle à celle que rapporte Lycophron de la métamorphose des compagnons du héros grec⁶⁵.

Les affinités entre le chien et les divinités (ou héros) chargés d'assurer la protection de la communauté apparaissent désormais plus nettement. Animal gardien, le chien actualise au quotidien la protection accordée par la divinité.

RITES DE PURIFICATION, RITES DE FONDATION

Comment l'animal sacrifié pourrait-il cependant se substituer à l'animal vivant? Faut-il voir dans la victime sacrificielle un substitut symbolique de l'animal vivant ou de la divinité? Nous touchons là un problème complexe

⁶¹ Elien, *Nat. An.*, XI, 5. Cette notice est confirmée par un passage du Pseudo Aristote, *de mir. ausc.* 109: 'On dit que dans la région appelée Daunie se trouve un temple d'Athènes dite Achéenne dans lequel sont dédiées des haches de bronze et des armes des compagnons de Diomède et de Diomède lui-même. Dans ce lieu, dit-on, se tiennent des chiens qui ne font aucun mal aux visiteurs grecs mais les accueillent en les flattant comme leurs meilleurs amis'.

⁶² Strabon, VI, 1, 14 (C 264). Ce temple a fait l'objet de plusieurs contributions de M. Torelli, 'Aspetti storico-archeologici della romanizzazione della Daunia', in *La civiltà dei Dauni nel quadro del mondo italico*. 'Atti XIII Convegno di Studi Etruschi ed Italici' (Manfredonia 1980), Firenze 1984, pp. 331 ss.; *idem*, 'Aspetti materiali e ideologici della romanizzazione della Daunia', in *DialAr*, 3, 10, 1992, 1-2, pp. 47-64. Voir en dernier lieu l'étude fondamentale de D'Ercole 1990, pp. 290-304.

⁶³ Sur Diomède en Daunie, Strabon, VI, 284. Voir D. Musti, 'Il processo di formazione e diffusione delle tradizioni greche sui Dauni e su Diomede', in *La civiltà dei Dauni nel quadro del mondo italico*. 'Atti XIII Convegno di Studi Etruschi ed Italici' (Manfredonia 1980), Firenze 1984, pp. 93-106 et E. Lepore, 'Diomede', in *L'Epos greco in occidente*, 'Atti del diciannovesimo convegno di studi sulla Magna Grecia' (Taranto 1979), Taranto 1989, pp. 113 ss.

qui tient au statut même du sacrifice et à sa signification mais qui dépasse le cadre forcément restreint de cette analyse⁶⁶. Il convient néanmoins de revenir à la notion de rite de « purification » mise en avant par Plutarque à propos des sacrifices de chiens en Grèce et à Rome⁶⁷:

« Quant au chien, on pourrait dire que, si le sacrifice est une purification, on l'immole en vue de se purifier. Les Grecs aussi, en effet, dans les cérémonies de purification, apportent des petits chiens et pratiquent en maint endroit ce qu'on appelle périskylakisme ».

Or nous connaissons bien, dans le domaine grec, un rite de ce type comprenant le sacrifice d'un chien et s'inscrivant, en outre, dans un contexte guerrier. Il s'agit d'une cérémonie décrite par Tite-Live et Quinte-Curce à laquelle on avait, semble-t-il, traditionnellement recours en Macédoine. L'épisode décrit par Tite-Live se déroule à l'époque de Philippe V, au moment où la rivalité entre ses deux fils, Démétrius et Persée, est à son paroxysme:

« On arriva justement alors à la date de la purification de l'armée, célébrée selon le rite suivant: on coupe une chienne à mi-corps, on place la partie comprenant la tête sur la droite d'une route et la partie postérieure, avec les entrailles, sur la gauche; on fait défiler les troupes en armes entre les morceaux de cette victime »⁶⁸.

Chez Quinte-Curce, l'épisode se situe après la mort d'Alexandre durant les guerres qui opposent Perdicas à Méléagre.

« On décide une lustration de l'armée conforme à la tradition; la discorde passée semblait un motif plausible. Les rois de Macédoine avaient coutume de faire la lustration de l'armée en jetant les entrailles d'une

⁶⁴ Lycophron, *Alex.*, 592-632; se reporter aussi à J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, BEFAR 150, Paris 1941, pp. 385 ss.

⁶⁵ Cette explication paraît plus simple que celle avancée par M. Torelli, 'I culti di Locri' dans 'Atti del sedicesimo convegno di studi sulla Magna Grecia' (Taranto 1976), Napoli 1977, p. 149, faisant état d'un lien entre Aphrodite (notamment l'Aphrodite en kepois athénienne) et les chiens. L'hypothèse d'un culte d'Aphrodite dans le sanctuaire de l'Athènes de Luceria repose uniquement sur la présence d'un fragment de fronton dans lequel M. Torelli a voulu reconnaître une hiérogamie de la déesse (mais une tête barbue provenant probablement du même décor nous orienterait plutôt vers une hiérogamie d'Héra et de Zeus). En outre les agissements hostiles aux Barbares des chiens du sanctuaire ne trouvent aucune explication valable dans cette hypothèse.

⁶⁶ Les explications de Plutarque (*Rom.*, 10) sur l'immolation du chien lors des Lupercales, par exemple, montrent que, pour les Anciens eux-mêmes, le statut du sacrifice était loin d'être clair. Le savant grec avance trois types de justifications: 1) le sacrifice est un contre-don: le chien, ennemi du loup, est sacrifié en reconnaissance à la louve; 2) le sacrifice est une punition: les chiens gênent les luperques dans leur course; 3) le sacrifice est une purification et sa signification est purement religieuse.

⁶⁷ Plutarque, *Rom.*, 21, 10 (trad. R. Flacelière).

⁶⁸ Tite-Live, 40, 6, 1.

chienne coupée en deux au bout de la plaine où l'on menait l'armée, à droite et à gauche; les soldats se tenaient tous dans l'intervalle: ici les cavaliers, là la phalange »⁶⁹.

Il est probable que ce rite était placé sous l'égide d'une divinité guerrière. Un fragment de Polybe fait certainement allusion à ce type de cérémonie. Or, selon l'historien grec, le sacrifice était accompli en l'honneur de Xanthos⁷⁰. Par ailleurs, Plutarque mentionne l'existence à Sparte d'un rite sacrificiel assez semblable dédié à Enyalios:

« A Lacédémone, de jeunes chiens sont égorgés (coupés en deux)⁷¹ en l'honneur de la plus sanglante des divinités, Enyalios. En Béotie, la cérémonie de purification publique consiste à défilé entre les deux morceaux d'un chien coupé en deux »⁷².

Les comparatistes ont depuis longtemps rapproché ces notices de sacrifices identiques comprenant l'immolation d'une victime et le passage des membres de la communauté entre les parties de l'animal coupé en deux. Ces rites apparemment connus sous toutes les latitudes ont été étudiés d'une manière très complète par O. Masson⁷³. Ses conclusions toutefois restent conformes à l'explication traditionnelle puisqu'il interprète ce rite de passage comme un acte purificateur. Or, en réexaminant certains épisodes de l'historiographie classique décrivant le démembrement des victimes et le passage entre les *membra disiecta*, H. S. Versnel a considérablement approfondi l'analyse⁷⁴. Il a en effet pu démontrer que la dimension lustrale du rite ne suffit pas à l'expliquer. Les rites de passage sont en réalité des rites de restauration d'une unité perdue ou menacée (rites d'agrégation). Par le défilé entre les deux parties d'une victime, un groupe tâche de se (re)constituer comme tel. Il n'y a purification que dans la mesure où l'ordre ancien perturbé est aboli au profit d'un ordre nouveau au sein duquel la communauté retrouve sa cohésion et sa pureté originelles. Les deux épisodes macédoniens signalés plus haut entrent parfaitement dans cette perspective. Dans le récit de Tite-Live, le sacrifice est censé sceller l'alliance des deux jeunes princes et leur réconciliation avec leur père. Chez Quinte-Curce il s'agit d'une réconciliation feinte, mais la cérémonie traditionnelle est précisément destinée à

⁶⁹ Quinte-Curce, X, 9, 11.

⁷⁰ Polybe, 23, 10, 12: 'Les Macédoniens offrent des sacrifices expiatoires à Xanthos et, avec leurs chevaux tout armés, ils accomplissent des rites purificateurs'.

⁷¹ Le verbe ἐντέμνειν autorise les deux interprétations. Pausanias, III, 14, 9 donne des précisions sur ce sacrifice accompli par les éphèbes la nuit qui précède la bataille rituelle. Il s'agit donc bien d'un rite lié à l'intégration, celle des jeunes au groupe, intégration précédée par un affrontement symbolique, voir *infra*.

⁷² Plutarque, *Quaest. Rom.*, 111 (290 c).

⁷³ O. Masson, 'A propos d'un rituel hittite pour la lustration d'une armée. Le rite de purification par le passage entre les deux parties d'une victime', in *RHR.*, 79, 1950, pp. 5-25.

⁷⁴ Versnel 1975, pp. 100 ss.

donner le change. Versnel n'a d'ailleurs pas eu de peine à montrer que tous les épisodes historiques ou mythologiques qui font intervenir ces rites impliquent un désir d'agrégation de la part de ceux qui y ont recours⁷⁵.

Ainsi, au-delà des diversités de pratiques, on peut dégager certaines constantes des différents types de sacrifices de chiens dans le monde gréco-romain. L'immolation d'un canidé semble intervenir lorsque la communauté concrétise par un acte religieux sa constitution en groupe unitaire par opposition à un espace extérieur ou à un corps étranger. La fonction de gardien assumée normalement par le chien semble l'avoir tout naturellement destiné à accompagner les divinités protectrices d'un territoire ou d'un groupe humain, qu'il s'agisse de divinités veillant concrètement aux frontières de la cité (les *Lares praestites* ou Faunus) ou de divinités présidant aux rituels de « réconciliation » dans un contexte conflictuel (Arès-Mars sous différentes apparences). Dans l'un et l'autre cas, enfin, le sacrifice du chien a partie liée avec les divinités guerrières ou avec des divinités spécialisées qui « collaborent » avec ces dernières⁷⁶.

Ces conclusions nous autorisent à considérer avec davantage d'attention la notice de Pline citée au début de cette étude signalant un rite étrange de crucifixion de chiens. L'explication de ce « sacrifice », suggérée par Pline (confirmée par Elien), est que l'on punit ainsi rituellement chaque année ces animaux d'avoir failli à leur tâche de gardien lors du siège du Capitole par les Gaulois⁷⁷. On a en général accueilli avec scepticisme cette explication considérée comme une « rationalisation historicisante ». Pourtant les considérations qui précèdent permettent de lui donner quelque poids dans la mesure où la mise à mort d'un chien nous est apparue liée à la défense de la cité. Il est donc probable que Pline garde ici le souvenir d'un rite apotropaïque de protection du territoire qui peut fort bien remonter aux épisodes dramatiques de l'invasion gauloise⁷⁸. Le lieu de

⁷⁵ Versnel 1975, pp. 102-106.

⁷⁶ On notera sur une urne étrusque provenant de Città della Pieve la présence d'un personnage coiffé, semble-t-il, d'un casque en forme de tête de chien, cfr. P. R. Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier in der hellenistischen Kunst*, Wien 1908, pp. 80-81, n. 38. Il s'agit d'un guerrier, nu, combattant contre des Gaulois. Sa position centrale, sa haute stature font penser à un héros. Faut-il y voir un héros-protecteur dont le chien serait l'emblème, défendant la cité (Chiusi) contre le péril gaulois? On sait que l'antique Clusium eut souvent à se défendre contre ses voisins celtes. L'association du chien et du guerrier se retrouve sur le motif central de la cuirasse de l'Auguste de Prima Porta. Le guerrier qui reçoit l'enseigne des mains d'un Parthe est flanqué d'un chien. Il peut s'agir de Mars ou de Tibère. Sur cette identification très controversée, se reporter à H. Jucker, 'Dokumentationen zur Augustusstatue von Prima Porta', in *HASB*, 3, 1977, pp. 16 ss.

⁷⁷ Elien, *Nat. An.*, XII, 33.

⁷⁸ L'identification de Summanus et de Dis Pater semble tardive, Höfer, dans Roscher 1884-1886, IV, pp. 1601-1602. Il est donc peu probable que le rite signalé par Pline aux environs du temple de cette divinité soit à mettre en rapport avec le monde infernal auquel est souvent associé le chien. Le caractère unique de la crucifixion semble, d'autre part, autoriser à voir dans ce rituel, comme le pense Pline, une forme d'exécution.

la crucifixion — entre le temple de Summanus et celui de Iuventas, au pied de l'Aventin — correspond aux abords de la *Roma Quadrata* et fait face au Lupercal⁷⁹. Nous retrouvons donc les limites topographiques de la Rome primitive auxquelles se rapportaient déjà le culte des *Lares praestites* et le sacrifice des *Lupercalia*.

Il est donc probable que le sacrifice d'un chien était le plus souvent motivé par la volonté de protéger une communauté qui se sentait menacée. Le cas de l'invasion gauloise évoqué précédemment constitue l'exemple même du *tumultus* requérant des mesures d'extrême urgence. Mais la situation de la colonie paestane au moment de sa fondation exigeait-elle l'accomplissement d'un rite aussi imprégné de connotations martiales?

PAESTUM ET LA LUCANIE AU DÉBUT DU III^e S. AV. J.-C.

Notons d'abord que le cas de Paestum n'est pas isolé. Nous disions, en commençant cette étude, que les pratiques de « sacrifice » de fondation étaient documentées par l'archéologie⁸⁰. Un cas, en particulier, mérite d'être comparé à celui qui nous occupe. Les fouilles récentes effectuées au pied de la muraille républicaine de Rimini-Ariminum ont mis au jour un squelette presque complet de canidé accompagné d'un modeste dépôt monétaire⁸¹. J. Ortalli interprète le phénomène comme un dépôt de fondation comprenant, comme à Paestum croyons-nous, un sacrifice de chien. Or, on ne peut qu'être frappé par la concomitance des deux faits. La fondation de la colonie d'Ariminum avec laquelle l'édification de l'enceinte doit être mise en rapport, date de 268 av. J.-C.⁸², celle de Paestum de 273 av. J.-C. Il est loin d'être certain que la construction de la muraille paestane, dans son ensemble, corresponde à l'époque de la fondation de la colonie. Il est sûr, en revanche, que le secteur de la Porta Marina est un des derniers à avoir été édifié puisque les éléments recueillis au cours des sondages implantés en 1987 permettent désormais de dater des premières années du III^e s. av. J.-C. les structures arasées par la construction de la

⁷⁹ G. Lugli, *Roma antica. Il centro monumentale*, Roma 1946, p. 581. Nous nous situons donc aux proches environs du *Forum Boarium* où la tradition place le sacrifice d'un couple de Gaulois et d'un couple de Grecs accompli lorsque la cité était menacée par le péril gaulois (227-222 av. J.-C.), cfr. Plutarque, *Marc.*, 3, 4. Sur un rite identique lors de la seconde guerre punique, Tite-Live, 22, 57, 2.

⁸⁰ La pratique des analyses archéo-zoologiques est récente. Il est donc probable que de nombreux cas ont échappé à la sagacité des fouilleurs. Un cas a été signalé dans une villa gallo-romaine par J. P. Brun-P. Columeau-M. Thinon, 'La villa gallo-romaine de Saint Michel à la Garde (Var). Un domaine oléicole au Haut-Empire', in *Gallia*, 46, 1989, pp. 109-110. Le squelette d'un porc a été découvert emmuré. Il s'agirait selon les inventeurs d'un sacrifice accompli au moment de la construction de l'édifice.

⁸¹ Ortalli-Giusberti 1990, pp. 103-118.

porte⁸³. Le fait que les fondateurs ont pu recourir parallèlement à un même rite à Paestum et à Ariminum ne doit absolument pas nous étonner. Les fouilles de Cosa, la colonie jumelle de Paestum ou celles d'Alba Fucens fondée en 304 av. J.-C. et la découverte dans ces cités d'édifices publics identiques à ceux de Paestum nous ont habitués à l'idée que les Romains appliquaient au début du III^e siècle, dans les colonies, des schémas édilitaires précis et normalisés, dans lesquels certains savants ont cru reconnaître un reflet exact de l'organisation urbaine de la métropole⁸⁴. Il n'est donc pas impossible que les rites en usage lors de la fondation des colonies aient été, eux aussi, uniformisés. Toutefois les textes décrivant les fondations coloniales ne signalent que les rites romuléens évoqués plus haut⁸⁵. Seule l'archéologie pourrait, dans les années à venir, confirmer le caractère récurrent de ces pratiques dans les colonies médio-républicaines.

Nous savons, il est vrai, peu de choses précises sur les conditions historiques de la déduction de 273 av. J.-C. Elle suit de quelques années la défaite de Pyrrhus et précède d'un an la soumission de Tarente⁸⁶. Rome achève alors de couvrir de colonies le territoire des peuples qu'elle a combattus⁸⁷ et que le roi

⁸² Ortalli-Giusberti 1990, p. 116.

⁸³ *MélRome*, 100, 1988, 1, p. 534.

⁸⁴ Voir en dernier lieu l'analyse de la topographie de Paestum proposée par Torelli 1988, pp. 40 ss. L'urbanisme de Rome sert de grille de lecture appliquée, non sans quelque schématisation parfois, à l'urbanisme de la colonie paestane. Sur Cosa: L. Richardson, 'Cosa and Rome, Comitium and Curia', in *Archaeology*, 10, 1957, pp. 49-55; C. Krause, 'Zum baulichen Gestalt des republikanischen Comitiums', in *RömMitt*, 83, 1976, pp. 31-69; F.E. Brown, *Cosa. The making of a Roman Town*, Ann Arbor, 1980, pp. 22 ss.; Greco-Theodorescu 1987, pp. 33 ss. Sur Alba Fucens: J. Mertens, 'Alba Fucens', in *DialAr*, 3, 6, 2, 1988, pp. 87-104 et id., 'Il foro di Alba Fucens', in *NSc*, 1968, pp. 205 ss. En outre, M. Torelli, 'Il diribitorium di Alba Fucens e il campus eroico di Herdonia', in *Comunità indigena e romanizzazione. Actes du colloque de Rome-1990*, Roma 1991, pp. 39 ss.

⁸⁵ Se reporter à Kornemann dans *RE*, IV, par. 3, p. 573.

⁸⁶ Torelli, 1988, pp. 33-40; *idem*, 1992-93, p. XVI; E. Ciaceri, *Storia della Magna Grecia*, III, Milano-Genova 1940, pp. 79 ss.

⁸⁷ Pais 1926, pp. 172-173. Dans le dernier quart du IV^e s., Rome fonde Frézelles (323); Sora (312) au contact entre le territoire des Marses et la plaine volsque. En 313 fut fondée Saticula qui contrôlait le passage entre la Campanie et l'Apulie. Suessa, comme déjà Calès fondée en 334 chez les Aurunques, surveillait l'accès à la Campanie. Luceria (314) permettait de renforcer la surveillance des populations dauniennes et apuliennes. Alba Fucens (303) constituait le premier pas vers le territoire samnite. Cette avancée est confirmée par la fondation de Venusia (291) sur les confins apulo-lucaniens. La partie sud de la côte adriatique est placée sous la surveillance d'Hatria fondée en 289. Dans ce cadre la création de Paestum contribue évidemment au renforcement de la romanisation de la zone campano-lucanienne et permet de contrôler un des principaux débouchés maritimes des populations sabelliennes sur la côte occidentale. Cet 'encercllement' du Samnium s'achève avec une pénétration romaine vers l'intérieur, marquée par la fondation de Bénévent en 268 sur le lieu d'une victoire romaine et d'Aesernia (263) en plein coeur du pays samnite, cfr. A. J. Toynbee, *Hannibal's Legacy*, I, Oxford 1965, pp. 159-160.

d'Épire avait récemment tenté d'entraîner derrière lui⁸⁸. Il n'est pas improbable que d'anciennes cités grecques comme Poseidonia, aux mains d'élites indigènes profondément hellénisées, aient accueilli sans grande hostilité l'intervention romaine⁸⁹. Les populations lucano-campaniennes ont oscillé dès l'époque des guerres samnites entre l'alliance tarentino-samnite et la tentation de la fraternisation avec Rome⁹⁰. Il est certain au demeurant que Rome cherchait à passer auprès des Grecs d'Italie méridionale pour le seul recours de l'hellénisme face au danger « barbare » et la seule alternative à la domination de Tarente ou à celle des mercenaires entrés au service des Tarentins⁹¹. C'est en Daunie que ce phénomène est le mieux connu: certains indices laissent penser que Rome a parfois pris appui sur une élite de souche daunienne hellénisée contre des éléments sabelliques qui constituaient une menace pour l'aristocratie indigène⁹². Un mé-

⁸⁸ Sur les rapports difficiles entre Pyrrhus et ses alliés samnites et lucaniens, cfr. Pais 1926, p. 156; Willeumier 1939, pp. 119 ss.; Lévêque 1957, pp. 304-307; p. 514; il faut s'interroger sur la valeur de l'épisode narré par Plutarque selon lequel Pyrrhus fut menacé par un Frentanien du nom d'Oblacus durant la bataille d'Héraclée, Plutarque, *Pyrrh.*, 16, 12-16; Denys, 19, 12; Florus, 1, 13, 7. Les Samnites et les Lucaniens ne rejoignent le camp de Pyrrhus qu'après la bataille d'Héraclée, cfr. Willeumier 1939, p. 117; Plutarque, *Pyrrh.*, 17, 10; sur la défection des Samnites au moment de la troisième campagne d'Italie: Plutarque, *Pyrrh.*, 25, 1.

⁸⁹ Selon G. Pugliese Carratelli, 'Problemi della storia di Paestum' repris dans *Tra Cadmo e Orfeo*, Bologna 1990, p. 225, ce serait l'élément grec qui aurait accueilli favorablement la colonie romaine par opposition à la domination lucanienne. Il paraît toutefois difficile de faire clairement la distinction entre population grecque et lucanienne au début du III^e s. av. J.-C.

⁹⁰ Ainsi les Volsques de Luca et les Aurunces de Fundi sont présentés par Tite-Live comme des alliés sûrs des Romains dès 330, Tite-Live, 8, 19, 1 et 8, 19, 9-14. Sur la complexité des alliances des Lucaniens, cfr. Willeumier 1939, p. 90 qui retient comme authentique la notice de Tite-Live, 8, 25-27 sur un traité entre Rome et les Apulo-campaniens dès 326 et p. 94; voir aussi Lévêque 1957, p. 306. Les Lucaniens s'allient aux Romains en 303-302 selon Diodore, 20, 104. Sur l'alliance de 299-298, Tite-Live, 10, 11, 11; Denys, 16, 10, 1, cfr. Willeumier 1939, p. 97 qui note toutefois que l'épithaphe de L. Scipio Barbatus (*CIL.*, VI, 1284) mentionne une expédition contre ce peuple.

⁹¹ Willeumier 1939, pp. 100-101 à propos de l'intervention romaine en faveur de Thourioi (283): 'Ce succès fit une forte impression sur les cités de Grande Grèce: il leur révéla une puissance nouvelle, capable de réaliser l'oeuvre éphémère d'Alexandre le Molosse: les protéger des menaces barbares, les affranchir de la tutelle tarentine'. Il faudrait, dans ces conditions, expliquer le fameux passage d'Athénée, XIV, 632a sur la barbarisation/romanisation de Poseidonia comme le reflet d'une contre-propagande tarentine réagissant aux progrès de Rome en Italie méridionale durant la seconde moitié du IV s. av. J.-C. Voir en dernier lieu, A. Fraschetti, 'Aristosseno, i Romani e la « barbarizzazione » di Poseidonia', in *AION ArchStAnt*, 3, 1981, pp. 97-115.

⁹² Torelli 1984, p. 327; D'Ercole 1990, pp. 302-304. Le culte de l'Athèna troyenne de Luceria, la légende de Diomède en Daunie constituaient probablement un terrain favorable à l'alliance avec Rome. Il est vraisemblable que les Romains ont joué sur la légende des origines troyennes pour faciliter leurs rapports avec une élite qui avait déjà fait siens certains 'mythes fondateurs' d'origine grecque et pour fonder la colonie de Luceria en 315-314 av. J.-C.

canisme équivalent est peut-être discernable à Paestum dont la classe dirigeante depuis longtemps hellénisée au contact des Grecs pouvait redouter la pression de la puissance samnite et la rébellion des pasteurs du Bruttium⁹³. Toutefois, aussi favorable à Rome qu'ait pu être l'élite lucanienne de Paestum, la crainte d'un nouveau retournement des cités campaniennes en faveur de l'alliance avec les ennemis de Rome laissait peser une menace sur la jeune colonie comme le montrent clairement plusieurs triomphes remportés par les généraux romains entre 276 et 272 sur les populations lucaniennes et bruttiennes⁹⁴. De plus, le péril que représentaient Pyrrhus ou quelque autre *condottiere* venu d'orient n'était pas totalement écarté en 273 puisque la citadelle de Tarente restait aux mains de Milon et que Pyrrhus était toujours vivant⁹⁵. Le danger était double par conséquent: instrument d'une romanisation désormais systématique, la nouvelle colonie avait autant à redouter un retour du souverain épirote que le sursaut des solidarités italiques. Contre ces multiples dangers la communauté paestane devait se prémunir de toutes les manières et dans ces conditions l'accomplissement d'un rite associant une protection divine à la puissance des remparts n'a rien de vraiment surprenant.

Abreviations bibliographiques:

Bayet 1957	= J. Bayet, <i>Histoire politique et psychologique de la religion romaine</i> , Paris 1957.
Brelich 1955	= A. Brelich, <i>Tre variazioni romane sul tema delle origini</i> , Roma 1955.
Coarelli 1983	= F. Coarelli, <i>Il foro romano</i> , I, Roma 1983.

⁹³ Torelli 1992-93, pp. XIII-XVI. Sur les rapports entre Lucaniens et Bruttians, Strabon, V, 228. Sur les signes de bouleversements sociaux et de volonté d'hellénisation de la part des élites dans le décor funéraire des tombes paestanes de Spinazzo, voir A. Pontrandolfo, 'Segni di trasformazioni sociali a Poseidonia tra la fine del V e gli inizi del III sec. a.C.', in *DialAr*, 1, 1979, pp. 27-50 et A. Rouveret-A. Pontrandolfo, 'Pittura funeraria in Lucania e Campania. Puntualizzazioni cronologiche e proposte di lettura', in *Ricerche di pittura ellenistica*, Roma 1985, pp. 114 ss. Il faut peut-être voir dans ce désir d'affirmation de la classe dirigeante hellénisée une réponse aux sollicitations que multiplient aussi bien Rome que Tarente auprès des cités gréco-lucaniennes durant la longue période d'affrontement entre les deux puissances rivales.

⁹⁴ Se reporter à Torelli 1992-93 pp. XVI-XVII pour la liste des triomphes romains sur les Lucaniens. Durant l'expédition de Pyrrhus en Sicile les Romains entreprennent des opérations militaires en Italie du Sud notamment en Lucanie qui aboutiront aux triomphes de C. Junius Brutus sur les Lucaniens et les Bruttians en 277 et à celui de Q. Fabius Gurgus sur les Samnites, les Lucaniens et les Bruttians en 276. En 272, un an par conséquent après la fondation de Paestum, L. Papirius Cursor battait encore les Lucaniens et les Bruttians avant de mettre le siège devant Tarente (Zonaras, VIII, 6, p. 379 b), cfr. Willeumier 1939, p. 132 et p. 138.

⁹⁵ Willeumier 1939, pp. 137-138. Sur la mort de Pyrrhus devant Argos en automne 272, Lévêque 1957, pp. 622 ss.

- D'Ambrosio 1990 = I. D'Ambrosio, 'Le fortificazioni di Poseidonia-Paestum. Problemi e prospettive di ricerca', in *AION, ArchStAnt*, 12, 1990, pp. 71-101.
- D'Ercole 1990 = M.C. D'Ercole, *La stipe votiva del Belvedere a Lucera*, Roma 1990.
- Dumézil 1987 = G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, 3e éd., Paris 1987.
- Franke-Hirmer 1966 = P.R. Franke et M. Hirmer, *La monnaie grecque*, Paris 1966 (traduction de l'allemand: J. Babelon).
- Greco-Theodorescu 1987 = E. Greco - D. Theodorescu, *Poseidonia-Paestum*, III, Roma 1987.
- Lévêque 1957 = P. Lévêque, *Pyrrhos*, BEFAR 185, Paris 1957.
- Liou-Gille 1980 = B. Liou-Gille, *Les cultes 'héroïques' romains. Les fondateurs*, I, Paris 1980.
- Ortalli-Giusberti 1990 = J. Ortalli, 'Le mura coloniali di Ariminum e il deposito monetale di fondazione con *semuncia* a « testa di Gallo »', et G. Giusberti, 'I resti ossei sacrificali delle mura di Ariminum', *EtCl* 27, 1990, pp. 103-130.
- Pais 1926 = E. Pais, *Des origines à l'achèvement de la conquête* (= G. Glotz, *Histoire générale. Histoire romaine*, I), Paris 1926.
- Platner-Ashby 1965 = S.B. Platner - T. Ashby, *A topographical Dictionary of Ancient Rome*, 2e éd., Roma 1965.
- Poole 1876 = R.S. Poole, *Catalogue of Greek Coins in the British Museum. Sicily*, London 1876.
- Roscher = W.H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, I, 1, 1884-1886; I, 2, 1886-1890.
- Scheid 1990 = J. Scheid, *Romulus et ses frères. Le collège des Frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des Empereurs*, BEFAR 275, Rome 1990.
- Scholz 1937 = H. Scholz, *Der Hund in der griechisch-römischen Magie und Religion*, Diss., Berlin 1937.
- Tabeling 1932 = E. Tabeling, *Mater Larum. Zum Wesen der Larenreligion*, *Frankfurter Studien zur Religion und Kultur der Antike*, I, 1932.
- Torelli 1984 = M. Torelli, 'Aspetti storico-archeologici della romanizzazione della Daunia', in *La civiltà dei Dauni nel quadro del mondo italico*. 'Atti XIII Convegno di Studi Etruschi ed Italici' (Manfredonia 1980), Firenze 1984.
- Torelli 1988 = M. Torelli, 'Paestum romana', dans *Poseidonia-Paestum*, 'Atti del ventisettesimo convegno di studi sulla Magna Grecia', Taranto-Paestum, Octobre 1987, Taranto 1988, pp. 33-115.
- Torelli 1992-93 = M. Torelli, 'Da Leukania a Lucania', catalogue de l'exposition de Venosa (Novembre 1992-Mars 1993), pp. XIII-XXVIII.
- Versnel 1975 = H.S. Versnel, 'Sacrificium lustrale: The Death of Mettius Fufetius (Livy I, 28). Studies in Roman Lustration-ritual I', *Medea*, 37, 2, 1975, pp. 97-115.
- Wissowa 1912 = G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, München, 2e éd., 1912.
- Wuilleumier 1939 = P. Wuilleumier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, BEFAR 148, Paris 1939.

APPENDICE

M. LEGUILLOUX

Etude ostéologique

Cette étude ostéologique s'applique à 97 fragments osseux du squelette d'un chien. Les restes sont répartis de façon inégale (tableau 1), et l'on observe pour ce squelette un fort déficit en pièces osseuses (figure b).

Tableau 1

	Nbre de fragments
Crâne	2
Molaire 3 sup.	1
Molaire 3 inf.	1
Vert. cervicale	1
Vert. thoraciques	7
Vert. caudales	4
Côtes	34
Sternum	1
Scapula	1
Radius	1
Ulna	1
Métacarpes	7
Fémur	2
Tibia	2
Fibula	2
Talus	1
Calcanéum	1
Os du tarse	3
Métatarses	4
Phalanges 1	14
Phalanges 2	6
Os pénien	1
Total	97

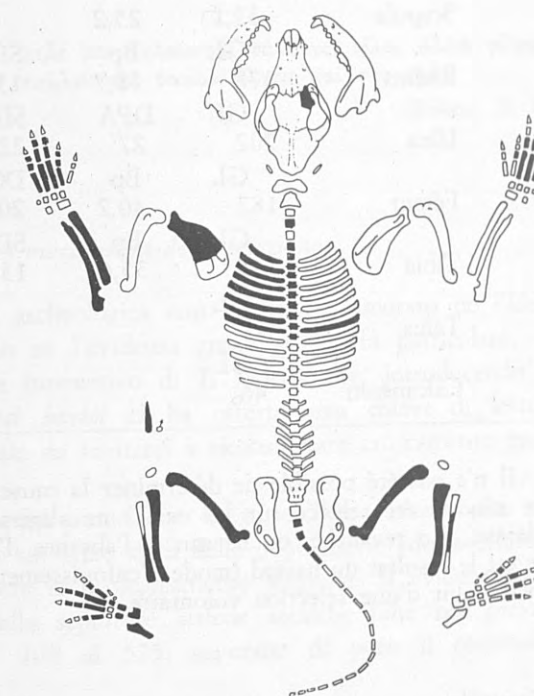


Fig. b: Localisation des restes étudiés.

Détermination de l'âge

Tous les points d'ossification des os longs et des vertèbres sont soudés, ce qui donnerait à ce chien un âge d'au moins 2 ans (Curgy, p. 279), et probablement un peu plus, car les tables dentaires des deux molaires comportent des traces d'usures.

Détermination du sexe

La détermination du sexe a été facilitée par la découverte d'un fragment d'os pénien, il s'agit donc d'un individu mâle.

Détermination de la taille

Les prises de mesures qui ont été effectuées sur les os du squelette ont permis la détermination d'une fourchette de taille pour cet animal. Ce chien mesurait entre 68 cm. et 93 cm. au garrot (Boessneck, tab. 170, p. 318).

Tableau 2 - Biométrie

	GLP	SLC			
Scapula	32,1	25,2			
	GL	Bp	SD	Bd	
Radius	178	18,7	13	24,5	
	GL	DPA	SDO		
Ulna	202	27	22,3		
	GL	Bp	DC	SD	Bd
Fémur	187	40,2	20	14,3	31,6
	GL	Bp	SD	Bd	
Tibia	195	35,6	13,4	25	
	GL				
Talus	29				
	GL				
Calcanéum	46				

Il n'a pas été possible de déterminer la cause de la mort de l'animal, aucune trace n'ayant été relevée sur les os. Il ne s'agissait pas d'un animal consommé, ni dépecé. En revanche, on ne sait si l'absence d'une partie importante du squelette est le résultat du hasard (mode d'enfouissement, bouleversement de la couche) ou s'il s'agit d'une sélection volontaire.

Bibliographie

- BOESSNECK J., VON DEN DRIESCH A., MEYER LEMPERAU V., WECHSLER VON OHLEN E., *Die Tierknochenfunde aus dem oppidum von Manching*, Wiesbaden, Steiner 1971.
 GURGY J.J., *Apparition et soudure des points d'ossification des membres chez les mammifères*.
 Edition du Muséum d'Histoire Naturelle, Paris 1965.
 PALES L., GARCIA A., *Atlas ostéologique*. C.N.R.S., Paris 1965.

LE TRASFORMAZIONI DEL COSTUME FUNERARIO ATENIESE
NELLA NECROPOLI PRE-SOLONIANA DEL KERAMEIKOS *

ANNA MARIA D'ONOFRIO

μηδέ μοι ἄκλαυστος θάνατος μόλοι, ἀλλὰ φίλοισι
καλλείπομαι θανῶν ἄλγεα καὶ στοναχάς.

(Solone, 22 D)

PREMESSA

Il concetto di « formal burial » e i meccanismi della selezione

Negli ultimi anni la ricerca archeologica non ha certo trascurato né l'ideologia funeraria nel suo complesso né l'evidenza attica arcaica in particolare; ed è soprattutto lo studio ampio e innovativo di I. Morris che, introducendo la nozione fondamentale del *formal burial* ci ha offerto una chiave di lettura tanto diversa da quella tradizionale da invitarci a riconsiderare criticamente molti aspetti dell'evidenza¹.

Infatti Morris arriva alla conclusione che in tutto l'arco cronologico dal 700 al 500 ca. solo un quarto o un terzo circa della popolazione adulta effettiva riceve una sepoltura tale da essere archeologicamente leggibile. Si evidenzia così la natura altamente selettiva delle sepolture attiche arcaiche (che nel periodo protoattico e transizionale, dal 700 al 575, superano di poco il centinaio), nonché il loro carattere elitario².

* Questo lavoro è nato da un seminario sul tema « Solone, le leggi suntuarie e l'evidenza archeologica » nell'ambito del corso di storia greca '92-'93 tenuto da L. Gallo: lo ringrazio vivamente dell'occasione che mi ha offerto di affrontare un tema così interessante nonché dei suoi utilissimi suggerimenti.

¹ Morris 1987; *idem*, 1989 e 1991; Garland 1989; *idem*, GWD; Osborne 1989; Houby-Nielsen 1992.

² Morris 1991, ribadisce il concetto. La popolazione dell'Attica intorno al 700 non doveva superare le 5-10.000 unità (cfr. Morris 1989, p. 302 e nota 96). Quanto al numero delle tombe, dai dati riportati in Morris 1987, si ricava che per il periodo protoattico/transi-

R. ROBERT, Rites de protection et de défense. A propos des ossements d'un chien découverts au pied du rempart de Paestum.

In a test excavation carried out in 1991 in the northern bastion of the Porta Marina in Paestum, the bones of a large male dog were brought to light. It had been buried contemporaneously with the filling up of a pit cut into the travertine bank, probably at the same time that the door was built. The burial is therefore dated to the first years of the Latin colony. The absence of other organic remains rules out the hypothesis that it was a refuse pit. One must conclude that we are dealing here with a rite connected to the foundation of a key element of Paestum's defenses.

An examination of Greek and Latin sources shows that, while blood-shedding sacrifices apparently were not a part of Roman rites of sacrifice, dog sacrifices, on the other hand, are attested on occasion of ceremonies aiming at the restoration of the cohesion of a threatened social group, and generally addressing themselves to deities who guaranteed the security of this group, *i.e.* frontier-guarding or warlike gods. Thus, in Rome, the *Lares Praestites* or Faunus, in honor of whom a dog was sacrificed at the end of the *Lupercalia* ceremonies, are often represented in the company of this animal. In Sicily, one remarks the presence of several dog-accompanied heroes: Adranon, Crimisos, maybe Diomedes, whose weapons were kept in the temple of Athena in Luceria. In the latter sanctuary, more specifically, dogs protected Greeks against the Barbarians. This protecting function would seem to justify the presence in Paestum of a rite involving the burial of a dog at the same time that the colony still had reason to fear revolts of the Sabellian or Lucanian-Greek populations.

A. M. D'ONOFRIO, Le trasformazioni del costume funerario ateniese nella necropoli pre-soloniana del Kerameikos.

The Proto-Attic necropolis of the Kerameikos has been described by scholars as an agglomeration of chaotically superimposed burials, closely packed together because of shortage of space. Accordingly, no attempt has been made to reveal the criteria underlying their spatial organization. The author, through a general re-examination of the components of the Proto-Attic burial ritual, shows that the continuous stratification of the funerary infrastructures of this cemetery is a consequence of the very nature of these structures, ephemeral sites of lavish funerary ceremonies, deliberately re-enacted *in situ* within the individual plots even at a few years' distance.

The author also stresses the importance that wine consumption must have had in the course of the funerary rites, on the grounds both of the specific destination of craters as *semata* and of the presence of the *ampelos* among the charred

material of the *pyrai*, of the offering trenches and of the offering places. Finally, she indicates the weak points in the interpretation of the built tombs as imitations of *oikoi*, and suggests instead that they could have had the function of a ritual platform, a sort of altar, in keeping with the marked heroic connotations of these burials (also expressed by their selectiveness, as other scholars have observed, with regard both to the number and to the sex—mainly male—of the deceased).

L. GALLO, Le leggi suntuarie greche e l'alimentazione.

An examination of the little evidence we have on Greek sumptuary laws shows that, in the Greek as in the Roman world, these laws, both in the Archaic period and in later times, were also concerned with alimentary practices, an important vehicle, among the aristocracy, for the ostentatious use of wealth and for drawing a following of *clientes*. Greek legislators imposed restrictions on wine consumption, as the unrestrained behavior induced by drunkenness had the effect of emphasizing the superiority of the aristocrat within the community. They also attempted to limit the sumptuousness of banquets and the exhibition of refined and expensive food on festive occasions which, by favoring the squandering of wealth and stressing social differences, has destabilizing consequences on the stability of the *polis*. The peculiar organization of the Spartan *sysitia*, with their simple and uniform regime, can be interpreted as the result of a transformation in a sumptuary key of the earlier practice of commensality, reflecting the life style of the Greek aristocracies of the Archaic period, as the data at our disposition show.

P. CILLO, La 'cetra di Tamiri': tra mito e realtà musicale.

During the V century, the myth of Thamyras enjoyed a great popularity, as is borne out by the Sophoclean tragedy *Thamyras*, which has reached us in a fragmentary state, and also by numerous paintings on vases, all datable to the same, rather short period, unlike the literary sources, which span several centuries.

On figured vases of the last three decades of the V century B.C., the figure of Thamyras is gradually stripped of its Thracian connotations, in favor of an assimilation to the iconography of Athenian musicians, characterized by a *organon* which is known as «Thamyras chitara». This instrument is smaller and therefore less unwieldy than the great *kithara*, and has oryx-horn arms instead of wooden ones. It was certainly played during the Attic musical competitions, the most important of which were celebrated during the Pan-Athenian festivals, and is represented in the hands of young, beardless individuals, which suggests that

FIG. 18

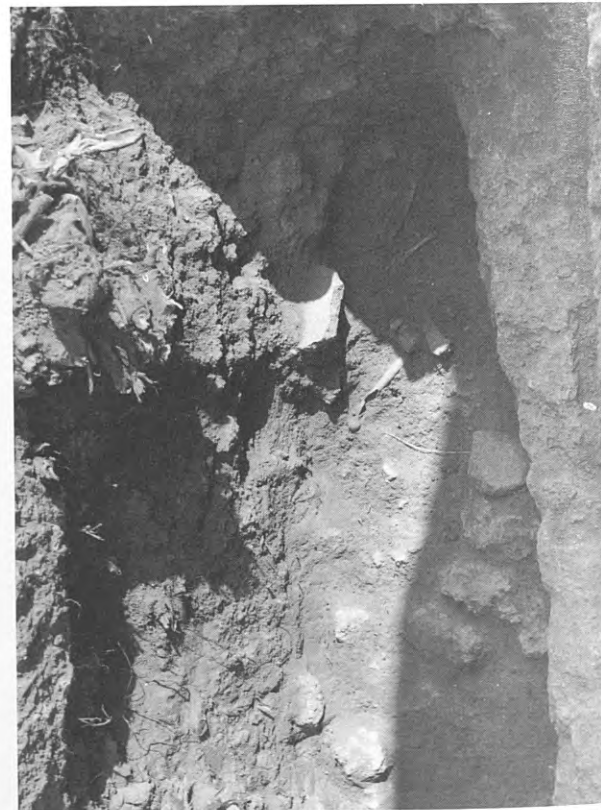
R. ROBERT



2



1



3



4

5

1. Vue du bastion nord. 2. Excavation du rocher. 3. Vue du sondage et des ossements du canidé. 4. Monnaie de Ségeste (425-409 av. J.-C.) (D'après Franke-Himier, pl. 71). 5. Monnaie de Ségeste (410 av. J.-C.) (D'après Franke-Himier, pl. 70).

P. CILLO

FIG. 19

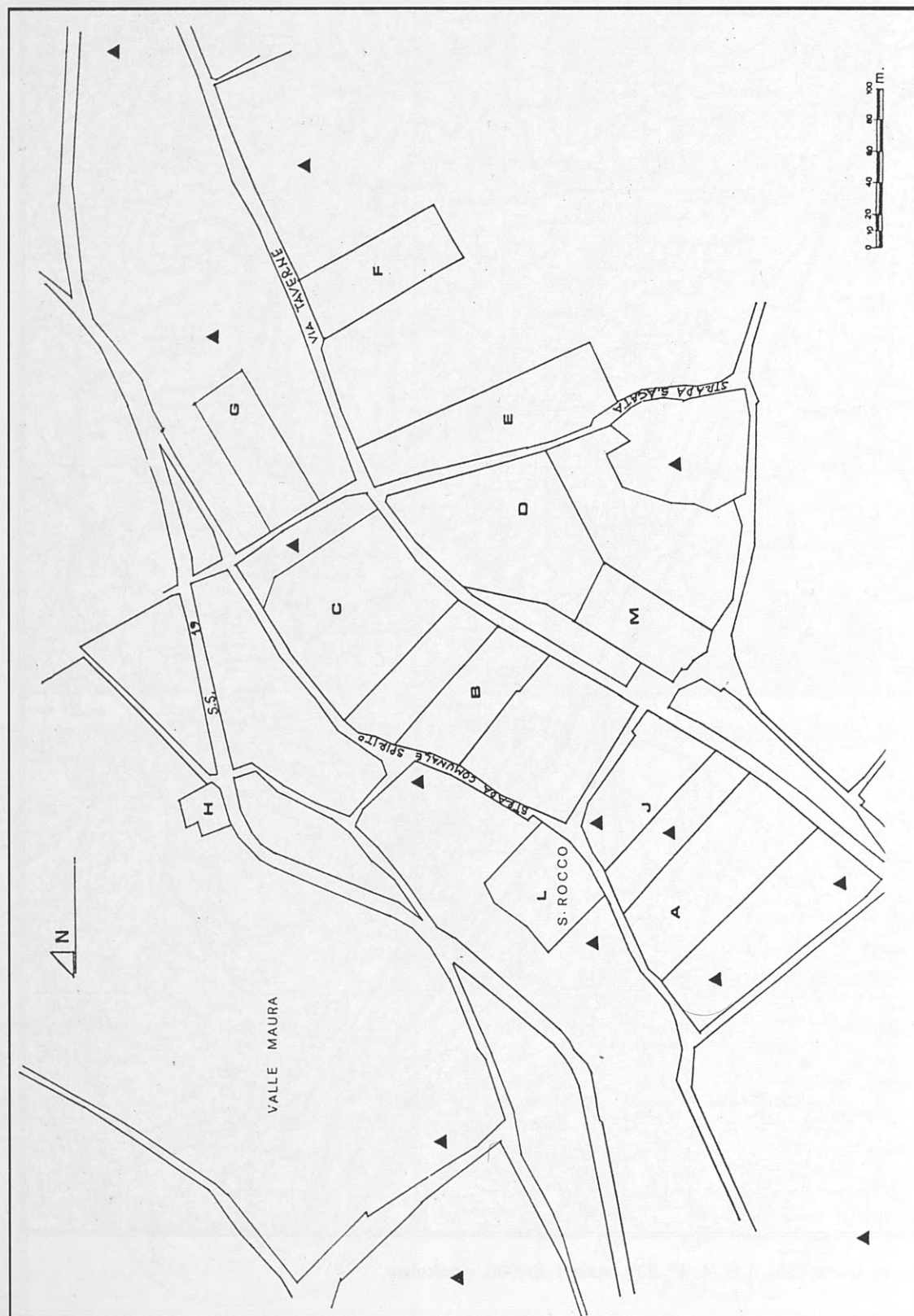


1



2

1. Atene, Museo Nazionale 15190 (Foto rilasciata dal Museo Nazionale di Atene).
2. Oxford, Ashmolean Museum 530.



Sala Consilina. Necropoli S. Rocco. A, B, C...: vecchi scavi. ▲ : scavi dagli anni '70.

FINITO DI STAMPARE NEL MESE DI SETTEMBRE MCMXCIV
NELLO STABILIMENTO «ARTE TIPOGRAFICA» S.A.S.
S. BIAGIO DEI LIBRAI - NAPOLI